

n° 81

# Picardie Nature

**LE CERF**

**LE PANSEMENT  
EN HUIT**

**AU SECOURS DES  
HERISSONS**

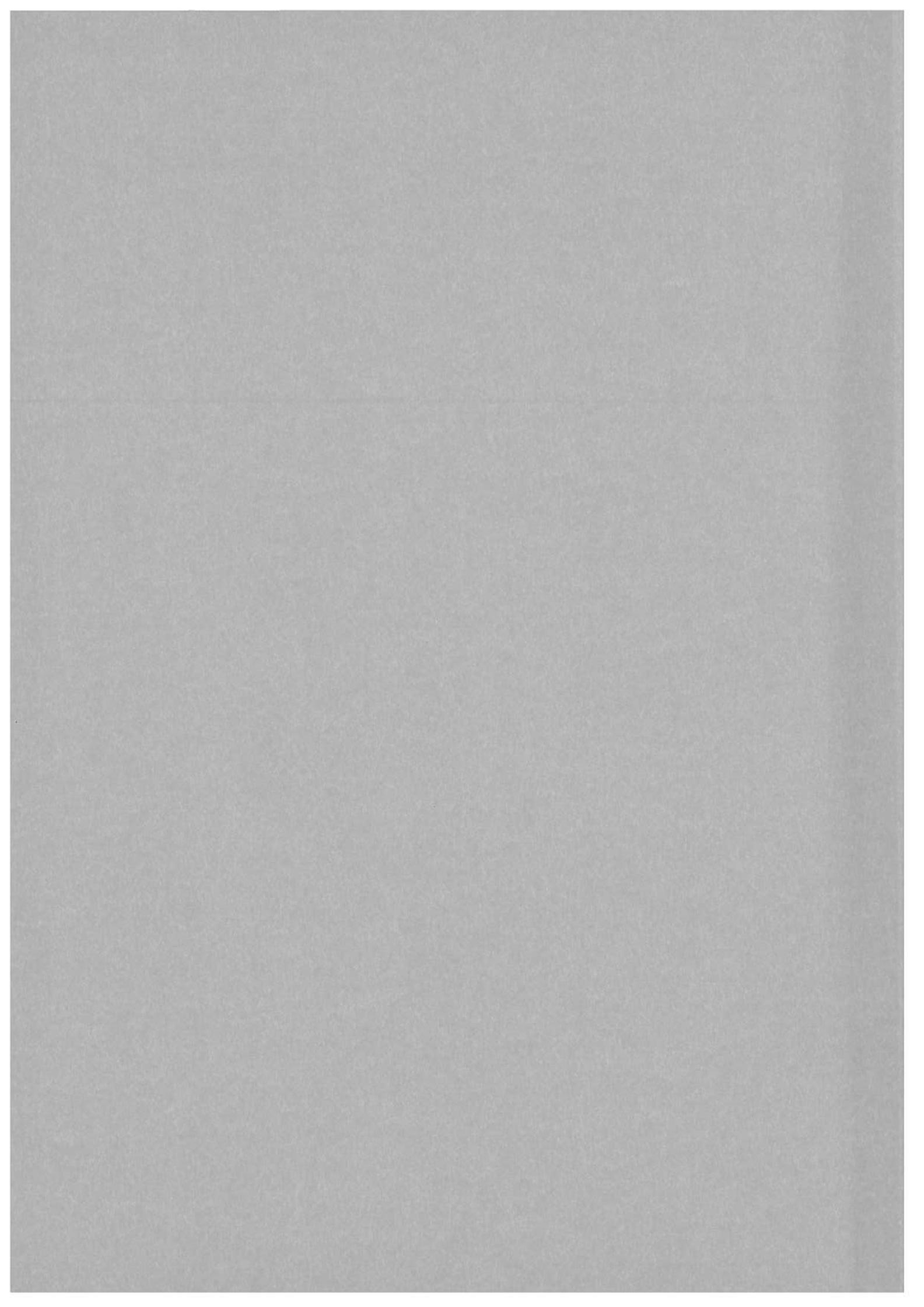
**DEMAIN,  
L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE ?**

## Surveillance du balbuzard pêcheur en forêt d'Orléans



15 F

Revue trimestrielle de l'association PICARDIE NATURE



# Sommaire



- 3 Editorial
- 17 et 18 : Les jeux
- 19 Adhésion et abonnement
- 20 Pétition pour la protection  
des oiseaux migrateurs

## INFORMATIONS

- 4 Naissance d'un ourson
- 5 La rage en France
- 6 Naissance d'une nouvelle  
association
- 7 Observation de cigognes  
blanches en migration
- 8 Le hérisson

## VIE DE VOTRE ASSOCIATION

- 10 Echos du C.A
- 12 Sortie du 1er Août
- 13 Inauguration du timbre de  
la Baie de Somme
- 14 Une technique de notre  
centre de soins

## ARTICLES GÉNÉRAUX

- 22 Le cerf ELAPHE
- 25 Le balbuzard pêcheur
- 29 Conversion à l'agriculture  
biologique: c'est possible!
- 30 Les tiques

# Editorial

## TOUTE HONTE BUE...

Le 3 juillet 1998, le Journal Officiel a publié la loi votée le 19 juin par 92 députés contre 20 (soit environ 20 % des élus qui se sont exprimés!). Ainsi, en totale contradiction avec les règlements qu'elle a votés, au mépris des décisions de justice, en opposition avec ses partenaires européens, la France, qui a déjà le plus grand nombre d'espèces chassables, qui a le record du nombre d'oiseaux tués par chasse, qui avait déjà la plus longue période de chasse, en a encore augmenté la durée. Il faut dire que c'est aussi le pays qui a le plus grand nombre de chasseurs et qu'ils ont su imposer par la violence ce qu'ils voulaient. Démocratie où es-tu ?

Cette année donc, des oiseaux peu volants, des adultes s'occupant d'oeufs ou de poussins ont été tués, sans aucune réflexion sur l'état de la faune sauvage de demain, ceci grâce à la lâcheté de nos élus qui ont vendu la dignité de la France.

Tout est-il donc perdu ? **NON disons-nous.**

### ESPERER

Sans avoir à espérer en l'hypothétique apparition d'un parlement où les décisions seraient prises après analyse et non plus sous la menace de gens armés, nous savons qu'il faut continuer à agir, le vent changera.

Déjà, suite au vote incriminé, un déferlement d'articles de presse dans les quotidiens et hebdomadaires nationaux (Picardie-Nature a d'ailleurs eu une tribune pour s'exprimer dans LE MONDE du 19/20 juillet), d'interventions dans les radios et télévisions, a su montrer à nos brillants décideurs que la très grande majorité de leurs concitoyens (et électeurs) a été choquée par leur comportement.

### AGIR

Les associations de protection de la nature, dont Picardie-Nature, ont déposé plainte auprès de l'Union Européenne contre la France, et la commission appropriée a rapidement adressé une mise en garde à notre pays, premier pas vers une condamnation. L'incohérente position de nos élus va rapidement devenir intenable et une nouvelle loi sera nécessairement votée. Il tient à nous qu'elle prenne enfin en compte la nécessité de la protection de la nature et de sa faune.

Certains d'entre nous ont déjà rencontré leurs députés. Il faut continuer à le faire. A chaque fois que vous en avez l'occasion, faites savoir à vos élus de quelque niveau que ce soit, votre position sur cette affaire (n'oublions pas que ce sont dans quelques mois les élections européennes). Signez, faites signer les pétitions (page 20) pour la protection des oiseaux migrateurs. Ensemble, développons les activités et l'importance de Picardie-Nature et nous verrons alors que, toute honte bue, nos élus voteront alors des lois favorables à la nature en nous assurant que cela a toujours été leur choix.

XAVIER COMMECY

Picardie Nature, association à but non lucratif (loi 1901) affiliée à France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Environnement et de l'Équipement.

Siège social : 14, place Vogel à Amiens

Adresse postale : BP 835 80008 Amiens Cedex 1 - Tél. 03 22 97 97 87 - Fax. 03 22 92 08 72

- Directeur de la publication : Patrick Thiery - Secrétariat : Laurence Tellier

Comité de rédaction : Gérard Baudry, Bruno Canon, Bernard Couvreur, Marie France Guillouard

- Réalisation : Bruno Canon - Photographies et illustrations : Gérard Baudry, Régis Delcourt, Patrick Thiery.

Impression: CAT Georges Couthon

Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 1998

## INFORMATIONS



## LES GARDES BIENTOT "LIBERES" ?

**Chasse : Le Conseil d'Etat pour une garderie indépendante**

Le Rassemblement des Opposants à la Chasse (R.O.C) et la Ligue française des droits de l'animal (LFDA) avaient déposé une requête auprès du Conseil d'Etat, en février 1996, à l'encontre de l'arrêté du 6 décembre 1995 relatif au statut des fédérations départementales des chasseurs (FDC). Les gardes dépendaient des Présidents de Fédération.

Par son arrêt du 3 juillet dernier, le Conseil d'Etat a annulé les arrêtés du 6 décembre 1995 ainsi que le décret portant statut des personnels de l'ONC, à la requête des syndicats de gardes.

Le Conseil d'Etat a annulé les alinéas 3 et 4 de l'article 11 qui obligeaient le chef de la garderie à établir ses missions de police en concertation avec le président de la FDC et plaçaient le service de garderie à disposition de ce même président.

Source :

"L'oiseau magazine", Revue de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) Corderie Royale - BP 263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX

Remarque :

nous nous réjouissons fort de cette décision de justice. Mais avez-vous remarqué qu'elle a été prise le jour de la promulgation de la loi chasse et tradition des 112 députés serpillières ? Il y a de l'espoir !

GB

## NAISSANCE D'UN OURSON

Un nouvel ourson a été photographié de nuit entre les vallées d'Aspe et d'Ossau (Pyrénées Atlantiques) par Jean-Jacques Camarra, technicien de l'Office National de la Chasse, confirmant les rumeurs déjà existantes de la naissance d'un ours en début d'année.

Agé de sept mois et mesurant 40 centimètres au garrot, il serait né de Cannelle et Papillon, deux ours pyrénéens déjà parents d'un petit Pyrène, 3 ans et demi.

Source Courrier Picard du 1er août 1998.



## OURS CONNUS DANS LES PYRENEES

Femelle anonyme	Cannelle femelle	Papillon mâle	Camille femelle	Pyros mâle	Melba femelle	Ziva femelle
tuée en 94				lâché en 96	lâchée en 96, tuée en 97	lâchée en 96
	Pyrène né en 1995	ourson né en 1997			3 oursons (?)	2 oursons



## TRI DES DECHETS MENAGERS



Le 4 août 1998, le Ministère de l'Environnement lance la campagne pour le tri des déchets ménagers.

Chaque habitant jette 1 kg de déchets par jour.  
Les emballages occupent la moitié du volume des déchets.  
Deux français seulement sur 10 trient

leurs déchets.  
6 % seulement des déchets sont recyclés.

Source France Inter le 4 août 1998.



## INFORMATIONS

### LES DECHETS NUCLEAIRES REPASSENT PAR AMIENS

Le transport par le rail du combustible nucléaire usé de la centrale électrique de Gravelines (Nord) vers l'usine de retraitement de La Hague (Manche) a repris en septembre, annonce la direction de la centrale.

Les déchets nucléaires repassent par leur itinéraire initial, c'est-à-dire par Amiens. Le transit émanant de toutes les centrales avait été interrompu après les révélations, fin avril, de la contamination de convois en gare de Valognes, le terminal ferroviaire desservant La Hague.

L'évacuation des déchets de la centrale de Penly (Seine-Maritime) devait reprendre en même temps que l'évacuation de ceux de Gravelines.

Source : *Courrier Picard* du 25 août 1998

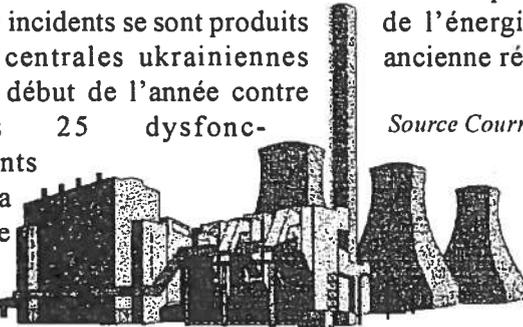
### INCIDENT A TCHERNOBYL

Le seul réacteur nucléaire encore opérationnel à la centrale de Tchernobyl a été stoppé à la suite d'un dysfonctionnement dans son système électrique. «Un court-circuit a provoqué dimanche en milieu d'après-midi l'arrêt automatique du réacteur numéro 3» a précisé le porte-parole de la centrale de Tchernobyl, ajoutant qu'aucune

hausse de la radioactivité n'avait été enregistrée. Près de 40 incidents se sont produits dans les centrales ukrainiennes depuis le début de l'année contre quelques 25 dysfonctionnements durant la même période en 1997.

Les cinq centrales nucléaires d'Ukraine produisent près de 50 % de l'énergie électrique de cette ancienne république soviétique.

Source *Courrier Picard* du 4 août 1998.



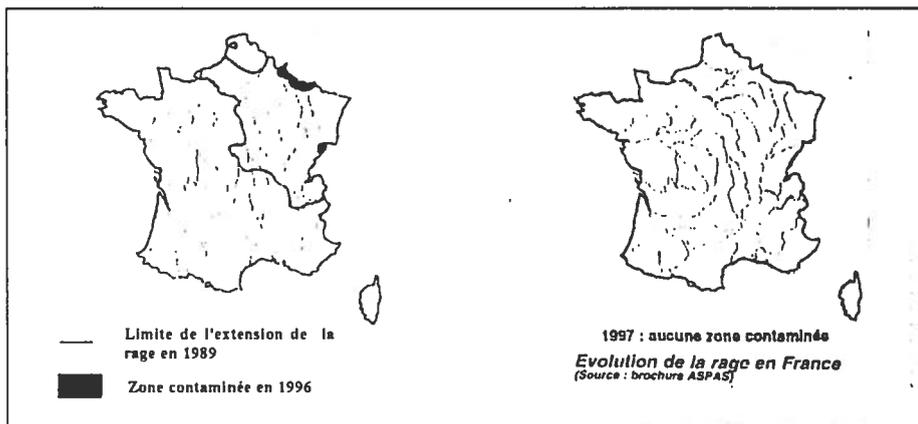
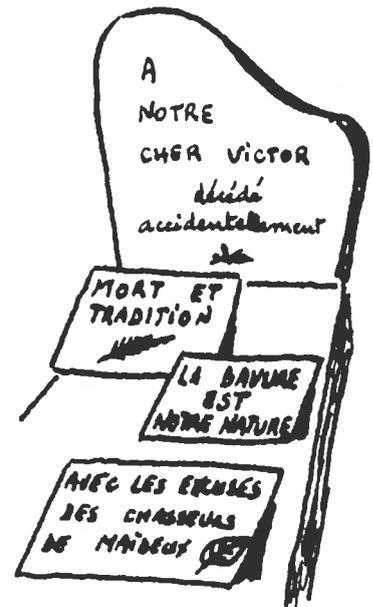
### LA RAGE EN FRANCE

Il n'y a plus de rage en France mais certains enragés incurables continuent de piéger et de gazer les renards !

*La rage vulpine a tué moins de gens en France que l'utilisation d'appâts empoisonnés pour tuer les renards!*

*Rage : 0 mort Chasse : 45 morts.*

Alors qu'on ne nous parle plus de la rage qui n'est qu'un prétexte pour éliminer un bel animal qui a le droit de chasser comme tout le monde !





## NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ASSOCIATION

J'ai le plaisir de vous annoncer la naissance d'une nouvelle association de protection de la nature, et plus particulièrement des oiseaux. Il s'agit de :

**E. N. V. O. L.**

(Envol Nocturne et Vie des Oiseaux Libres).

Cette association a vu le jour le 24 juillet dernier, à Froissy (Oise).

Son but : «la sauvegarde des oiseaux sauvages dans leur milieu naturel»

Son siège social : 11 rue du Crocq  
60480 FRANCASTEL

Tél : 03.44.46.90.01

Son Président : Eric DESEQUELLES.

M. Desesquelles, qui est passionné de rapaces nocturnes, travaille avec moi depuis plusieurs années au sauvetage des oiseaux blessés

dans le département de l'Oise. Avec l'aide d'une vétérinaire de Froissy, il a déjà soigné avec succès plusieurs oiseaux blessés ou victimes de désairages accidentels.

D'autre part, M. Desesquelles a posé des nichoirs à chouettes effraies et chouettes hulottes et, à la suite de la réussite de plusieurs couvées dans ces nichoirs, il a eu l'idée d'étendre son champ d'action par le moyen d'une association.

Tous les membres de Picardie-Nature intéressés par cette initiative peuvent prendre contact avec M. Desesquelles.

Souhaitons longue vie à l'ENVOL et réussite dans ses activités.

JEAN-MARIE THIERY.

### LES COCCINELLES, ALLIÉES NATURELLES DU JARDINIER



Le dimanche 24 mai, les jardins de Valloires, un parc floral situé à Argoules dans la Somme, ont renouvelé leur opération de distribution de larves de coccinelles.

En collaboration avec l'INRA et BIOTOP, le laboratoire d'élevage de la coccinelle Harmonia, les organisateurs ont pu ainsi sensibiliser près de 1500 personnes à la lutte biologique.

Les larves de coccinelles sont en effet de grosses consommatrices de pucerons (jusqu'à 150 par jour).

Cette opération, qui a remporté un vif succès avec plus de 4000 larves distribuées, sera très certainement renouvelée l'an prochain.

PATRICK THIERY

## AOUT AU HABLE D'AULT

Pendant la période chaude, des centaines d'hirondelles de rivage se posaient sur les chemins pierreux. Elles se levaient à l'approche d'une voiture pour se reposer aussitôt. Déjà l'an passé, nous avons remarqué ce manège. GB





## EN PICARDIE



### OBSERVATIONS DE CIGOGNES BLANCHES (*Ciconia ciconia*) EN MIGRATION POST-NUPTIALE

Commune de Bussy-les-Daours -  
Mercredi 19 Août 1998 - 19 h 30 :  
halte migratoire de cigognes  
blanches

Un groupe de cigognes blanches plane à 20 m au-dessus des habitations, cherchant à se poser pour passer la nuit. Après deux ou trois tours au-dessus du village, un champ de blé fauché est choisi par le groupe comme lieu de repos, situé à environ 200 m des habitations. Il s'y posera vers 19 h 35.

L'observation du groupe permet de dénombrer 25 individus dont 15 sont porteurs d'une bague métallique. Dans ce groupe, tous sont adultes,

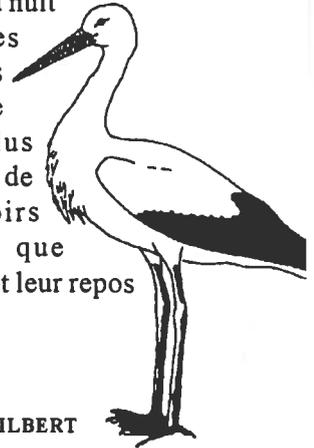
hormis quatre individus qui paraissent être des sub-adultes. Dès leur atterrissage, alors que 2 à 3 adultes surveillent ce lieu encore méconnu, les autres se toilettent.

Vers 20 h 10, dérangées par un groupe de personnes voulant «éterniser» la scène, comescope en main, et apparemment inconscients de leur dérangement, les cigognes fuient le danger au pas. L'inquiétude se fait sentir. Puis, soudain, c'est l'envol. C'est alors que les cigognes décident de se scinder en différents petits groupes, allant de 5 à 3 individus, sur les communes de Bussy-les-Daours et de Daours.

Un groupe de cinq choisira de passer la nuit posé sur le clocher de l'église et la mairie de Daours, tandis que

trois autres auront établi domicile sur un pylône électrique en bordure du village de Bussy. Alors que le mâle le plus perché sur le pylône surveille, deux femelles, un étage en dessous, se toilettent avant de se reposer le bec blotti dans les rémiges de l'aile gauche.

Il est 21 h 30, la nuit tombe et les différents groupes de cigognes, plus calmes du haut de leurs perchoirs aussi divers que variés, entament leur repos bien mérité.



VINCENT VILBERT



## AU SECOURS DES HERISSONS



Vous savez tous que de lourdes menaces pèsent sur les hérissons : la route et les pesticides, en particulier les produits destinés à tuer les limaces (les répulsifs qu'ils contiennent ne sont pas d'une efficacité absolue).

La femelle de hérisson met au monde 4 ou 5 jeunes qu'elle allaitera pendant environ 1 mois. Cela veut dire que si elle meurt (écrasée ou empoisonnée) pendant cette période, ses jeunes mourront aussi.

J'ai déjà, avec l'aide de Pierre et Chantal Péguet, tenté de sauver, par

allaitement artificiel, des bébés hérissons orphelins. Ce fut un échec. Certains centres de l'UNCS (Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune Sauvage) y ont réussi mais c'est très difficile.

Madame Anne BURBAN (\*) s'intéresse particulièrement au sauvetage des hérissons en péril, avec l'aide d'un vétérinaire amiénois. Revenant d'un séjour en Grande-Bretagne, en particulier dans un centre de soins pour hérissons malades, blessés ou orphelins, elle souhaite mettre en pratique ce qu'elle y a appris.

Toutes les personnes qui s'intéressent au sauvetage des hérissons sont invitées à se mettre en rapport avec elle.

JEAN-MARIE THIERY

(\*) Madame Anne BURBAN  
7 rue de la Noye  
80440 FOUENCAMPS  
Téléphone (le soir) :  
03.22.09.21.03



## LE HERISSON - ERINACEUS EUROPAEUS (Linné 1758)

Notre porc-épic... La boule de piquants ! ...

La lecture de l'article de Gérard Baudry sur le hérisson, paru dans Picardie-Nature n° 80, a éveillé quelques souvenirs chez Yves Lecomte et Yvette Momège. Ils nous ont confié quelques anecdotes.

### Hivernage hors sol du hérisson

A Breuil-le-Vert (60), dans le jardin, le hérisson prend régulièrement ses quartiers d'hiver. Cette saison 96-97, l'animal a construit 2 nids : l'un sur le sol, au pied du noisetier (*Corylus avellana*), et l'autre couchette dans le même noisetier dont la base était à 1,26 mètre de hauteur. Tous deux sont constitués des mêmes matériaux de construction : mousses sp, brins de graminées sèches, feuilles des différents arbres fruitiers du verger, brins secs de liserons des champs et des haies (*Convolvulus arvensis* et *Calystegia sepium*), en abondance. Curieuse méthode "perchée".

Hainart Robert (1989) ne signale pas le hérisson grimpeur, de même la situation de son nid, en hauteur. Plutôt nocturne, quoique dans le jardin et le verger, notre hérisson est coutumier du fait de sortir vers 16/17 heures le soir, par temps couvert il est vrai.

#### La diète (\*) de notre animal

Les vers, limaces, escargots, carabes,

chenilles, larves, cadavres de poissons inclus, grenouilles, lézards, rongeurs, oeufs et oisillons, fruits, champignons. Consommation d'escargot par le hérisson

Visiteur régulier du jardin, il avait croqué un escargot des jardins (*Cepaea hortensis*). Nous avons retrouvé les restes de la coquille près du poirier (*Pyrrhus communisi*), mais également les fragments manquants dans ses fèces, déposées près de là.



#### Les crottes

Les fèces : noires et brillantes, déposées au hasard de sa promenade. N'utilise pas de territoire.

#### Le comportement

L'animal, au cours de sa randonnée nocturne, émet de petits soufflements, grognements.

#### Les parasites

Ses piquants ne lui permettent pas de se gratter et le nombre de parasites est très important : les puces en premier lieu, puis les tiques et les poux et, pour finir, les acariens.

#### La prédation

Le renard (*Vulpes vulpes*), le blaireau (*Meles meles*), le sanglier (*Sus scrofa*), les aigles (sp), le hibou grand duc (*Bubo bubo*).

L'homme le considère plutôt comme un auxiliaire dans le jardin. Parfois, il est consommé.

YVES LECOMTE.

(\*) diète : régime de nourriture

### Le hérisson grimpeur

A la fin de l'automne, il y a quelques années de cela, nous avions remarqué une boule sur une branche de notre sapin bleu, contre le tronc. Grande question ! Qu'est-ce ... ? Un nid ? Cela me semblait assez osé de construire un nid sur une branche sans appui ; vite, je cours chercher mes jumelles et là, j'aperçois un demi-rond avec des piquants ... ce serait un hérisson ? Eh oui je crois ! Pourquoi est-il monté si haut ? à 7 m environ ! Nous ne savions pas que les hérissons grimpaient si bien. J'en parle dans ma famille et mon oncle me dit qu'un hérisson monte au grillage, c'est sûr. Une autre personne

m'affirme que ça monte au mur aussi. Je ne croyais pas les hérissons si sportifs ! Enfin, attendons la fin de l'hiver pour conclure. Je regardais de temps en temps, il était toujours là et avait même bougé un peu. A la fin des froideurs hivernales, avec une température plus douce, ne le voyant pas descendre, je doutais qu'il soit encore en vie notre hérisson. Mon mari monte à l'échelle pour le voir. Notre solitaire était bien appuyé sur la branche et le tronc, mais sans vie.

Les rigueurs de l'hiver étaient venues à bout de lui ; ce fut son destin. Pauvre

hérisson acrobate, il a voulu se préserver des prédateurs au sol ... chiens, chats, etc... Se pensant en sécurité sur les hauteurs de l'arbre, il s'y est installé. Ses réserves nutritives ont, me semble-t-il, manqué avec le long et froid hiver, entraînant sa mort.

YVETTE MOMÈGE





## LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

### UNE MILITANTE NOUS A QUITTÉS.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès brutal de Josette DOLPHIN. Josette et son mari Pierre formaient un couple de militants, amoureux de la nature et désireux de participer pleinement à la vie de notre association. Josette s'était impliquée pendant plusieurs années, avec passion (trop parfois), dans plusieurs activités en particulier la rédaction du bulletin et l'animation des expositions et des stands.

Nous présentons à notre ami Pierre nos sincères condoléances.

PATRICK THIERY

Qu'il y a t-il de plus beau qu'un oiseau ?

Qu'il y a t-il de plus beau qu'un oiseau ?

Avez-vous vu quelque chose de plus gracieux ?

A lui seul, il incarne tous les sentiments de la vie.

Il est à la fois la liberté, la beauté, la couleur, la musique,

La sagesse et l'insouciance, la fragilité et l'endurance.

L'oiseau c'est la patience et la rapidité,

La douceur et l'agressivité.

Il est tout à la fois

Clown, ténor, acrobate et coursier

Il est grimpeur, planeur, plongeur

Et voilier.

Il est une palette de peintre,

Une partition de musique.

Sa beauté nous ravit,

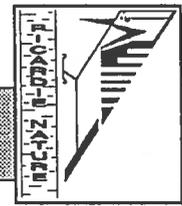
Son chant nous séduit.

Pourtant un quidam pour le plaisir...Pan !!!

Il ne reste plus que quelques plumes

J'ai mal...

Josette DOLPHIN



## LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

### ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Le Conseil d'Administration de l'Association se réunit chaque mois. Des informations intéressantes y circulent et des décisions portant sur le fonctionnement ou sur des actions de protection y sont prises. Cette rubrique n'a pas pour objet de dresser une liste exhaustive des sujets abordés mais simplement de présenter certaines décisions que nous pensons utile de faire connaître à nos adhérents et lecteurs.*

#### Conseil d'administration du 2 juin 1998

##### **Busards**

A la suite d'un comptage de busards organisé par le Groupement d'Intérêt Cynégétique de Froissy auquel était invité Picardie-Nature, le C.A. décide de poursuivre les contacts intéressants qui ont été pris avec le Président de cette association de chasse. Celui-ci semble en effet vouloir sensibiliser les chasseurs à la protection des rapaces.

##### **Projet de mise à 4 voies de la RN 31 (60)**

Il semble que deux sites Natura 2000 soient bloqués en Préfecture afin de

permettre la réalisation de cette infrastructure routière dans le pays de Bray. Les délimitations des zones Natura 2000 dans chaque département doivent en principe être envoyées au Ministère de l'Environnement. Le C.A. se renseignera sur le dossier Natura 2000 transmis au Ministère et sur la date d'enquête publique pour intervenir.

##### **Chasse**

Une fois de plus nous avons obtenu, a posteriori, l'annulation devant le Conseil d'Etat des arrêtés d'ouverture de la chasse au gibier d'eau dans la Somme et dans l'Oise. L'Etat devra en outre nous verser 1000 F de dommages et intérêts.

80 députés PS soutiennent un projet de loi visant à légaliser la chasse au gibier d'eau telle qu'elle se pratique actuellement. Le C.A. décide d'adresser un courrier à tous les adhérents pour leur demander d'écrire à nos députés.

##### **A.D.E.P**

A la suite d'un entretien informel entre

Patrick Thiéry et Maurice Duquet, Président de l'Association des Entomologistes de Picardie, le C.A. donne un accord de principe à des discussions portant sur une fusion éventuelle de nos deux associations afin de mettre des moyens en commun. A suivre.

#### Conseil d'administration du 7 juillet 1998

##### **Comité de vigilance pour les droits des usagers de la nature**

Devant l'attitude des hommes politiques (loi du 18 juin) et les méthodes utilisées par le lobby de la chasse, le C.A. décide de lancer une structure destinée à montrer à l'opinion publique qu'il peut exister une opposition face à ce lobby.

Notre souhait est de réunir des associations naturalistes, de tourisme, sportives, éducatives et de défense des droits des usagers. 1ère étape : adresser un communiqué commun à l'automne.

##### **Centre de soins**

Le problème de l'avenir du Centre de soins est posé. Le C.A. souhaite que

#### **UN MILITANT ACTIF, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION LAISSE UNE PLACE LIBRE...**

**Alain JACQUET**, Professeur de biologie, a quitté la Picardie il y a quelques mois pour aller enseigner en Lozère. Nul doute qu'il poursuivra là-bas ses activités de protecteur de la nature comme il les a menées au sein de Picardie-Nature, avec enthousiasme et compétence.

Outre l'animation de nombreuses

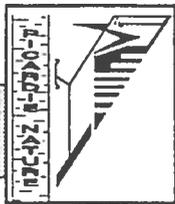
sorties sur le terrain, Alain a réalisé, avec l'aide de quelques adhérents, un important travail d'archivage et de recensement de revues qui nous permet aujourd'hui de disposer d'un vrai centre de documentation où les centaines d'ouvrages de l'Association sont ainsi mises en valeur. Il assurait régulièrement au local la permanence de la bibliothèque et chaque adhérent pouvait ainsi consulter, voire emprunter, différents livres ou brochures. Son départ laisse cette fonction vacante. Toute personne intéressée par cette activité est invitée

à se faire connaître auprès du secrétariat.

Son siège au sein du Conseil d'Administration est également vacant.

Si au hasard de vos déplacements vous passez par la Lozère, n'hésitez pas à le contacter (\*), il vous donnera les bons coins pour observer les oiseaux.

(\* ) Alain et Sylvie JACQUET  
ROUFFIAC  
48000 SAINT BAUZILE



## LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

tous les acteurs encadrés et formés par Jean-Marie Thiéry se réunissent en septembre pour débattre de ce sujet.

### Achat de matériel

Dix paires de jumelles seront achetées pour nos sorties, chez Cavenel, photographe à Amiens.

### Actions en justice

Le C.A. mandate Jean-Marie Thiéry pour représenter l'Association dans quatre affaires (détention et destructions d'espèces protégées).

### Déchets

La Préfecture de la Somme nous a nommés membre de la Commission de révision du Plan d'Élimination des Déchets Ménagers. Jean-Marie Glantzlen représentera l'Association.

### Conseil d'administration du 5 août 1998

La réunion se déroule à la Station d'Études à Saint-Valéry-sur-Somme

*afin d'aborder, entre autres, avec l'équipe de surveillance estivale de la colonie, les actions en faveur des phoques.*

### Encadrement des stagiaires

Le C.A. détermine les conditions d'accueil des stagiaires réalisant des études sur les phoques. Il est également envisagé pour les années à venir de déterminer un cahier des charges pour rechercher des étudiants et les faire travailler sur des sujets déterminés.

### Pollution à Albert

Un ex-employé de la Société CIF-UM3R, située à Albert (80), a dénoncé son patron et l'accuse de déverser des huiles usagées dans la nature. Le C.A. décide de porter plainte.

### Curage des étangs de la Haute-Somme

Malgré des recommandations émises dans une étude d'impact, les maîtres d'oeuvre de ces travaux (DDAF et Syndicat de la vallée des anguillères) ont curé des étangs et déposé la vase

dans des zones qu'il fallait justement épargner. Le C.A. décide de réagir contre l'Administration, au besoin en allant jusqu'au contentieux.

### Conseil d'Administration du 8 septembre 1998

### Calendrier des sorties

Pour établir le programme des sorties du second semestre, nous avons adressé, en juin, un courrier à quelques animateurs potentiels. Devant le peu de réponses, nous sommes contraints de les recontacter rapidement pour pouvoir offrir à nos adhérents un programme fourni.

### Animation nichoirs-mangeoires

M. Christen, agriculteur bio à Bertangles (80), nous propose d'animer un stand «nichoirs-mangeoires» sur son exploitation lors de la semaine régionale de l'environnement en octobre. Accord du C.A. sans hésitation.

## NOUVEAU !! NOUVEAU !! NOUVEAU !! NOUVEAU !! NOUVEAU !!!!



ENCORE UNE BONNE RAISON D'ADHÉRER À L'ASSOCIATION!  
ADRESSEZ-VOUS À PICARDIE NATURE POUR ACHETER VOTRE MATÉRIEL OPTIQUE.



Notre objectif :

- ➔ Vous faire bénéficier de tarifs négociés au plus bas.
- ➔ Vous proposer des produits sélectionnés pour leur qualité.
- ➔ Nous permettre de dégager des fonds pour financer nos actions grâce à la vente de ces produits.

Des marques réputées : Kite (exclusivité Picardie Nature pour le Nord de la France), Optolyth, Leica, Zwarovski ...

Des tarifs très intéressants réservés aux adhérents Picardie Nature.

\* Contactez-nous pour vos commandes, des conseils, de la documentation et autres tarifs (☎ 03 22 97 97 87).

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues.

CHRISTOPHE HOSTEN



### EXEMPLES DE TARIF SPECIAL NOËL réservé aux adhérents :

#### JUMELLES

Kite	8x23 compact	512,00 f
	8x40	853,00 f
	10x50	934,00 f
	8x42 wing	1 246,00 f
	10x50 wing	1 331,00 f

#### LONGUES-VUES

Kite Body 60mm + 20 wa	2 400,00 f
Kowa TSN 821 82 mm + 32wa	4 450,00 f
Optolyth TBS 80 + 30W	6 340,00 f



## LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION



### SORTIE DU 1er AOUT 1998

Une randonnée découverte des falaises picardes à partir d'Ault était proposée pour la première fois au programme de Picardie-Nature.

Nous nous sommes retrouvés au rendez-vous matinal par une température un peu fraîche pour un 1er août (13° sur la route en arrivant près de Ault), mais le soleil était de la partie et a vite réchauffé l'atmosphère.

Comme nous n'étions pas très nombreux, nous avons pu, sous la conduite de Florent Violet, emprunter le chemin des douaniers qui longe quelquefois de très près le bord de la falaise en surplombant la mer. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce chemin n'est pas plat mais comporte quelques petites montées et descentes assez raides. La végétation y est abondante avec une grande variété de très jolies fleurs. Pour la faune, bien sûr des mouettes et des goélands, mais aussi des choucas et des faucons crécerelles.

La distance à parcourir jusqu'au Bois de Cise, petite échancrure très boisée dans la falaise, n'est que de 4 kilomètres environ. Là, nous sommes redescendus par un chemin escarpé jusqu'à une station balnéaire qui porte bien son nom car les villas y sont disséminées et presque cachées dans les arbres. Puis un escalier nous a amenés à la plage et nous sommes retournés vers Ault sur le bord de mer, la marée étant basse, par les galets et les rochers, tout en scrutant les falaises pour y découvrir les oiseaux les peuplant. Cette falaise vive de craie blanche, striée de silex, est attaquée par l'érosion (pluie, gel, ...) et régresse en alimentant le bord

de mer en rochers qui se couvrent de coquillages : moules, bigorneaux, ... et en galets qui, entraînés par un courant, vont se déposer de plus en plus loin au Nord.

La progression dans ce terrain nous a été facilitée, à certains endroits, par un chemin tracé il y a quelques temps, en détruisant les rochers et aussi le paysage...

Grâce à nos jumelles, mais aussi aux deux lunettes dont nous disposions, nous avons pu admirer outre les mouettes et goélands, des cormorans en assez grand nombre qui se reposaient sur cette falaise, mais surtout des fulmars, oiseaux marins qui y nichent dans les anfractuosités. C'est l'endroit le plus au Nord de la côte française où l'on peut les trouver et c'est le seul site régional de nidification de cet oiseau. Mais Florent, qui nous a indiqué plusieurs nids qu'il avait repérés,

vous en parlerait beaucoup mieux que moi.

Nous avons ainsi pu voir :

- soit des adultes seuls, les poussins étant certainement à l'intérieur du nid ;
- soit des adultes avec poussins, dans un cas même en cours de nourrissage;

- puis, en fin de parcours, en arrivant à Ault, un poussin sur une plateforme, donc très facilement visible et de beaucoup plus près que les autres. Florent nous a incité à venir le revoir au coucher du soleil, à l'heure où l'éclairage se teinte de rouge ...

Ce jour-là, la mer était très calme et nous offrait le très beau dégradé de couleurs que l'on trouve sur cette Côte d'Opale.

Nous nous sommes quittés très satisfaits de notre matinée et je vous conseille vivement de participer à cette promenade, si elle est à nouveau proposée l'année prochaine.

MARIE-MADELEINE VARLET



FULMAR

- à côté Ph. Van der Stoep

## LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

## INAUGURATION DU TIMBRE DE LA «BAIE DE SOMME» A SAINT VALÉRY

Il y avait foule ce week-end du 27 au 28 juin. Malgré un temps pluvieux, même très pluvieux, plusieurs milliers de personnes étaient venus assister à l'inauguration du *timbre de la Baie de Somme* qui se déroulait dans un ancien hangar à sel appelé «le grenier à sel», implanté face au port de Saint Valéry.

L'objectif au travers de cet événement - c'est à dire valoriser la Baie de Somme, la côte picarde et la région Picardie - était de nous faire connaître. Car qui dit «Baie de Somme» dit aussi «oiseaux» mais surtout «phoques». C'est donc l'exposition sur la colonie de phoques et sa protection que nous avons présentée.

Après une installation assez difficile par manque de place, ce samedi matin fut très chargé. M., Mme Tellier et moi-même avons eu du mal à faire face aux nombreuses personnes très intéressées par l'exposition et nos articles en vente. M. Le Préfet nous a rendu visite et nous a chaleureusement remerciés de l'initiative que Picardie-Nature avait entreprise pour la préservation de la colonie de phoques de la Baie de Somme. En mon nom et au nom de l'Association, je tiens également à le remercier de son soutien.

Le calme revenu, nous avons pu discuter avec nos voisins qui étaient notamment : les offices de tourisme de Cayeux, Saint-Valéry et du Crotoy ; le GEMEL (Groupe d'Etudes des Milieux Estuaires et Littoraux) ; le SMACOPI (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte

Picarde) ; le CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement) ; les fermiers de la Baie de Somme ; le Club de kayaks de Saint-Valéry ; et autres artisans qui exposaient entre autres de magnifiques maquettes de bateaux.

Le samedi après-midi, c'est Mme Guillouard qui prend la relève de M. et Mme Tellier. Nous n'étions pas trop de deux car, là encore, de nombreuses personnes sont venues à notre stand, certaines même, vivant depuis plusieurs années à Saint-Valéry et découvrant avec étonnement qu'il y avait des phoques dans leur région. Ce



fut avec un très grand plaisir que je leur annonçai que nous étudions cette colonie de phoques installée à Saint-Valéry depuis plus de dix ans et qui, ma foi, prospérait bien.



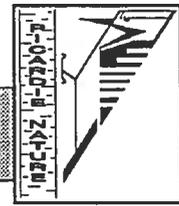
Le dimanche matin était encore plus pluvieux que la veille mais cela n'a pas découragé pour autant les visiteurs (qui rentraient peut-être aussi pour trouver un abri !). M. et Mme Lenne étaient là avec moi ce dimanche. Nous n'avons plus beaucoup d'articles à vendre mais M. et Mme Tellier avaient prévu le coup et sont revenus m'approvisionner.

Toujours beaucoup de personnes à notre stand, posant beaucoup de questions sur les phoques mais également sur les oiseaux, découvrant avec ravissement que nous proposons des sorties nature très intéressantes.

Pour conclure, je peux vous dire que ces deux jours furent très enrichissants et très encourageants. Les gens sont de plus en plus intéressés par tout ce qui touche à la nature, à la sauvegarde des espèces ou tout simplement à la protection de l'environnement et surtout en Baie de Somme. Et cela nous avons pu le constater durant ces deux jours.

Je tiens à remercier M. et Mme Tellier, Mme Guillouard, M. et Mme Lenne, ainsi qu'Alain William qui, malgré son travail de surveillance des phoques, est venu nous relayer à l'heure des repas.

LAURENCE TELLIER



## LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

### LES TECHNIQUES DE NOTRE CENTRE DE SOINS, ... suite LE PANSEMENT EN 8



A peu près la moitié des oiseaux en difficulté arrivant au Centre de Soins présentent une blessure à l'aile. Dans les situations les plus courantes et les plus simples, l'immobilisation de l'aile s'obtient grâce à la technique du pansement en huit.

#### Une immobilisation qui conditionne les chances de survie

La consolidation correcte d'une aile fracturée est souvent vitale pour la plupart des espèces accueillies au Centre. Elle conditionne en effet les capacités de vol (endurance, agilité, puissance, ...). Lorsqu'il s'agit de rapaces spécialisés comme le faucon crécerelle ou l'épervier, nous devons assurer une fixation suffisante des os fracturés en évitant, si cela est possible, un angle entre les deux fragments osseux. Dans le cas de fractures simples sans plaie (fractures non ouvertes) situées au niveau du radius-cubitus ou du carpe (voir schéma), nous utilisons les caractéristiques anatomiques des oiseaux.

#### L'os, les plumes et le sparadrap

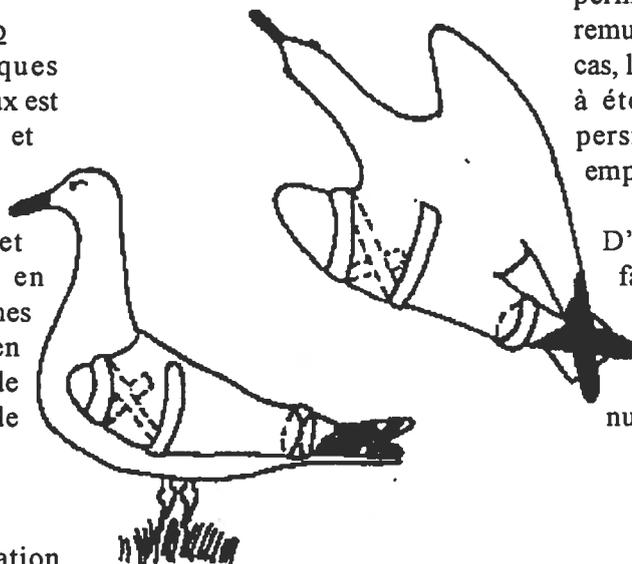
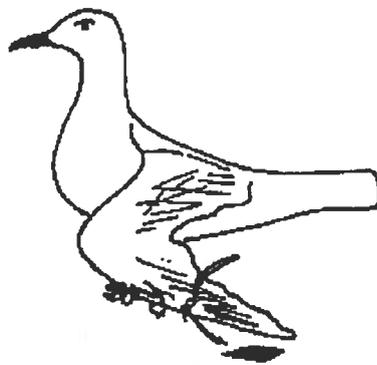
Une des caractéristiques anatomiques de l'aile des oiseaux est d'avoir des rémiges primaires et secondaires fixées sur l'os. Nous utilisons cette particularité pour réduire et immobiliser une fracture en replaçant correctement les plumes les unes sur les autres et en immobilisant l'aile en position de repli le long du corps à l'aide d'un sparadrap.

#### La fixation en 8

Pour obtenir une immobilisation

suffisante et durable (trois semaines sont nécessaires pour la consolidation de l'os), nous déroulons une bande de sparadrap autour de l'aile, englobant le plumage fixé sur l'humérus, le cubitus, le carpe et le métacarpe. Le pansement prend la forme d'un huit, fixant les plumes les unes contre les autres et immobilisant indirectement les os.

L'autre aile nous sert alors de modèle pour ajuster le sparadrap. Une fois la fixation achevée, nous observons l'oiseau par le dessus. Celui-ci doit avoir les ailes symétriques, les extrémités se croisant au-dessus de



la queue. Il ne reste plus qu'à recouvrir le sparadrap avec les petites plumes de couverture afin d'éviter que l'oiseau ne l'abîme en effectuant sa toilette.

#### Intérêt et limite de la technique

C'est ce même type d'immobilisation que chacun doit effectuer lorsqu'il découvre un oiseau avec l'aile cassée, qu'il s'agisse d'une fracture ouverte ou non.

Sauf si l'oiseau s'acharne sur le sparadrap ou s'il n'est pas à l'abri de la pluie, cette fixation tient facilement pendant deux semaines. Le pansement en 8 est insuffisant pour immobiliser un humérus fracturé.

Après la période de consolidation, deux inconvénients peuvent apparaître : une trop grande souplesse de l'aile ou, au contraire, une raideur empêchant l'extension. Dans le premier cas, un soutien des rémiges de l'extrémité de l'aile permet à l'oiseau de mobiliser et remuscler son aile. Dans le second cas, la mise en volière aidera l'oiseau à étendre l'aile. Une asymétrie persiste parfois sans pour autant empêcher l'oiseau de voler.

D'autres techniques permettent de favoriser les soins et le retour à la vie sauvage des oiseaux que nous accueillons. Nous les aborderons dans les prochains numéros.

PATRICK THIERY



## LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

### AU CENTRE DE SOINS

#### *Une cigogne noire abattue par un chasseur à Cayeux-sur-Mer*

Le 3 août, la Maison du Tourisme de Cayeux-sur-Mer m'informe qu'un héron blessé se trouve dans un champ. En fait, il s'agit d'une cigogne noire que MM. Bouret et Courtois, gardes nationaux de la Brigade d'Abbeville, m'apportent moins de deux heures plus tard.

Elle souffre d'une double fracture ouverte du métacarpe gauche (os de l'extrémité de l'aile, correspondant à la paume de la main chez l'homme). Le pourtour de la blessure est enflé et la plaie elle-même est déjà comblée par des pontes de mouches. Un peu de jus rose suinte par le bec.

La radioscopie met en évidence 4 plombs de chasse : 1 à l'extrémité de l'aile gauche, 1 à l'extrémité de l'aile droite, 1 dans le cou et le dernier dans la tête, ce qui permet de supposer qu'elle a été tirée en vol. Avec une envergure de 1,5 mètre, elle ne peut être confondue avec un canard ou un courlis. Il s'agit donc là d'un acte de malveillance délibéré et inadmissible.

Pendant près d'une heure, les gardes m'ont aidé à désinfecter la blessure,

enlever les paquets d'oeufs de mouches collés à la plaie et sous les plumes, placer une broche dans l'os fracturé et recoudre plusieurs lambeaux de peau.

La cigogne noire étant une espèce protégée par l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 pris pour application de la loi du 10 juillet 1976, son tir est un délit que j'ai immédiatement dénoncé par lettre au Maire de Cayeux-sur-Mer, au Préfet de la Somme, à Madame la Ministre de l'Environnement, au Président du groupe ornithologique nord et à la Ligue Française de Protection des oiseaux, ainsi qu'aux instances cynégétiques concernées (Fédération des chasseurs de la Somme, Association de chasse de la baie de Somme, Association picarde des chasseurs de gibiers d'eau et Association de chasse du littoral sud picard).

Malgré tout le soin apporté à enlever les oeufs de mouches, le lendemain j'ai retiré de la blessure une trentaine d'asticots et plus de cinquante le surlendemain. Depuis, grâce à l'utilisation d'antiseptiques locaux, l'infection est jugulée.

Les plus gros problèmes viennent de la nourriture. Elle n'accepte que du

poisson, de préférence de rivière (petits gardons de 20 cm maximum) à la rigueur des éperlans (15 F le kilo) ou des sardines fraîches (22 F le kilo). Voilà un coup de fusil qui nous coûte cher !

Quelques semaines plus tard, Sylvie Lefebvre et Stéphane Soyez m'aident à enlever la broche. Malheureusement, la fracture n'est pas consolidée (cela se produit très souvent dans les cas de fracture ouverte : la partie de l'os exposée à l'air se nécrose très rapidement et la consolidation de la fracture est très difficile, voire impossible). Dans le cas présent, une solution est encore possible : la mise en place d'une broche à demeure.

En principe, cette cigogne aurait dû passer l'hiver en Afrique occidentale. C'est hors de question pour cette année et sans doute l'année prochaine. En attendant, elle va être confiée à un autre centre, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'UNCS.

L'abruti qui a tiré sur cette cigogne ne se doutait pas des conséquences désastreuses de son geste imbécile. Mais est-il seulement capable de penser ?

JEAN-MARIE THIERY



### Le comité de rédaction recherche :

Des adhérents intéressés par la réalisation d'articles (thèmes généraux, comptes rendus de sorties) et l'élaboration de chaque numéro (sélection des articles, illustrations, correction, etc....)

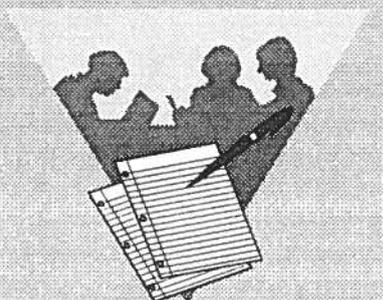
Le comité de rédaction se réunit une fois par trimestre, après un échange de courrier correspondant à la lecture

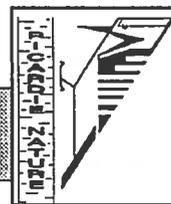
des articles à sélectionner.

La prochaine réunion se tiendra au siège de l'association le mardi 1<sup>er</sup> décembre.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact : Gérard BAUDRY (le contacter par l'intermédiaire de notre secrétariat au 03-22-97-97-87)





## LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

### POUR Z'ORNITOS PITCHARDS

V'lo l'suite dech liméro 80 «Pitchard» (l'traduction din chés jeux).



Ch'jour d'avril 98	D'où	Kiéche	Vu	Intindu
1	Fleury	2 arondes	X	
2	Velennes	Pouhéryé, s'risié in fleurs	X	
7	Velennes	Roétlet rafourant un nid d'aronde avuc des feuilles	X	
9	Uzenneville	Poufignon (fitis) Gros bétal ! balbuzard fluviatile 2 Pleu-pleu matchant des freumions	X X X	X
14	Conty	Srin (cini)	X	
17	Velennes	Quéques qhuls rouges qui nous échouissen't Feu zébénier in fleurs	X X	X
19	A z'inlintours	500 mandlètes (pulsatiles) coère in fleurs	X	
20	Fleury (ach bout)	Doube pieuquette	X	X
23	Frémontiers	Ech' coucou		X
	Forêt d'Eu	Embzingue bleuse Embzingue Nonette chindrée Embzingue (avuc un capieu !) (in french) sitelle torchepot	X X X X X	X X X X X
	La Mollière	Feuvette «grisette» Srin (cini) Oursignot (gramint) Feuveltes d'herbes (pâtre) gramint Feuveltes d'herbes (motteux) gramint	X X X X X	X X X X
	Le hable	Verdière Feuvelte d'herbes (pâtre, motteux) (in french) 2 guiffettes noires 1 couple buzerd (des roseaux) Linot rouge (eine multichude) Mirole (pygmée) gramint	X X X X X X	X
27	Velennes	1 Yezar (vivipare) défuncté au bord del route	X	
28	Le hable	1 Couple sorcelle pi 1 mâle d'sorcelle	X	
	La Mollière	1 teurtrèle ed bos	X	X
	Le hable	1 couple pluvier-ravelotte s'donnant du boin temps 1 crapieu (calamite) femelle	X X	
29	Ault	(in french) 6 fulmar (à ras d'min nez !)	X	
	Le hable	2 arbalètes	X	
	Cayeux	(in french) chou marin in fleurs	X	

Les mots croisés proposés par Gérard Baudry

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	■		■					■								■
2									■			■	■	■		
3											■					
4	■					■		■								
5			■				■									
6				■							■					
7														■		
8		■			■	■				■		■				
9			■						■				■		■	
10					■					■						■
11						■	■	■								

### Horizontalement

1. Rend toute question inutile - Rapaces à queue fourchue
2. La seule plage du nord exposée au sud - Sans effet - Ville immergée
3. Peuvent être pâtres - Céréale ou fourragère peu connue (mais ne paniquez pas c'est dans le petit Robert)
4. Habitat : chantiers, trottoirs et zones humides - Nom latin du Durbec
5. Le choix - Quart d'an - Cousins du tétras
6. Tondeuse de nuages - Oeil pour oeil - Prénom féminin
7. Souvent grise, parfois printanière - Tête de ciné
8. Allez en amérique - QI du chasseur - A lui
9. Id est - Faon connu - Perroquet
10. De couleur naturelle - Bleu ou orange : ralentir - Aiguillons
11. D'eau - Comme les militaires, il est insupportable en bandes

### Verticalement

- A. Bords du lit - On boit pour cela
- B. Oiseau de l'arctique qui niche sur des falaises - Service tennis impeccable mais retourné
- C. Véhicule - Parti politique - Bords du rimel
- D. Courbé comme le bec du courlis - Ne permet pas de s'asseoir
- E. Oiseau des étangs qui passe ses vacances à la mer
- F. Belle saison - Oreille anglaise - Petite voiture
- G. Bene - Groupe de pression destiné à dire aux élus ce qu'ils doivent faire
- H. Queue de lys - Lin sauvage ou gueule de loup
- I. Passent leur temps à se pavaner et à appeler Léon - Queue de loriot
- J. Conduite des chasseurs
- K. Parcouru - Refus anglais - Se dit d'un coup pas clair
- L. Oiseau qui fait le parachute - Rivière suisse
- M. Comme les becs des prédateurs - Mieux qu'autoroute
- N. Assemblée de curés - Pays très pauvre mais qui a la bombe
- O. Pour l'avoir, il suffit de ne rien faire - Début de la sagesse
- P. Substance protéique qui constitue l'essentiel des matières azotées du lait

Grille proposée par Laurence Tellier

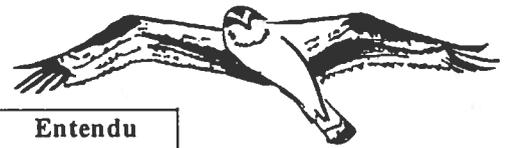
Retrouvez tous les oiseaux cachés dans cette grille. Ils ont été coupés en syllabes ou groupes de lettres.

COR	BU	CHA	TOU	ME	JAS
AU	RDO	CHO	PYG	LLE	FU
OUC	RT	AR	GE	LIN	GO
LIG	OT	NNE	GUE	ERE	HE
BEM	TTE	STE	RET	UE	BE
ULE	SAN	TE	RNE	SE	EUR

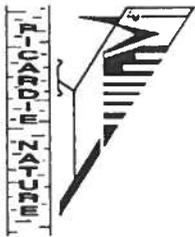
## REPONSES AU JEU

DE F. BAUDRY

POUR ORNITHOLOGUES PICARDS



Le jour d'avril 98	Où	Qu'est-ce que c'est	Vu	Entendu
1	Fleury	2 hirondelles de cheminée	X	
2	Velennes	Poirier, cerisier en fleurs	X	
7	Velennes	Troglodyte garnissant un vieux nid d'hirondelles avec des feuilles sèches	X	
9	Uzenneville	Pouillot fitis Balbuzard fluviatile 2 Pic-verts mangeant des fourmis au sol	X X X	X
14	Conty	Serin cini	X	
17	Velennes	2 ou 3 rouge-queue qui nous assourdissent Cytise en fleurs	X X	X
19	Pas loin de Velennes	Anémones pulsatiles (env. 500) toujours fleuries	X	
20	A la sortie de Fleury (au bout)	Pipit des arbres	X	X
23	Frémontiers	Coucou		X
	Forêt d'Eu	Mésange bleue, charbonnière, nonette, huppée Sittelle torchepot	X X X	X X X
	La Mollière	Fauvette grisette Serin cini Rossignol philomène (plusieurs) Tarier pâtre (plusieurs couples) Traquet motteux (plusieurs couples)	X X X X X	X X X X
	Le hable	Bergeronnette printanière Traquet motteux (beaucoup) Tarier pâtre (beaucoup) 2 Guiffettes noires Couple busard des roseaux Linottes mélodieuses (plein) Mouettes pygmées (beaucoup)	X X X X X X	X
27	Velennes	Lézard vivipare trouvé mort au bord de la route	X	
28	Le hable	Sarcelle d'été (un couple plus un mâle)	X	
	La Mollière	Tourterelle des bois	X	X
	Le hable	Couple petit gravelot (accouplement) Crapaud calamite femelle	X X	
29	Ault	6 fulmars (à portée de main !)	X	
	Le hable	2 martinets noirs	X	
	Cayeux	Chou marin en fleur	X	



**Adhésion à l'association Picardie Nature,  
abonnement à la revue trimestrielle  
et à la revue ornithologique "L'Avocette"  
Année 1999**

Cochez les cases correspondant à vos choix

Renouvellement  nouvelle adhésion / abonnement

NOM.....Prénom.....

Noms et prénoms des différents adhérents.....  
(pour adhésion couple et famille)

Adresse.....

.....Téléphone (facultatif).....

Code postal.....Ville.....

s'agit-il d'une nouvelle adresse    oui     non

<b>Adhésion à l'association PICARDIE NATURE</b>	montant à verser
Moins de 16 ans.....25F.....	
Normale.....60F.....	
de soutien.....plus de 60F.....	
Couple.....90F.....	
Famille.....90F+10F par enfant.....	
Don.....	
Don de soutien pour le centre de soins.....	
Don de soutien pour la protection des busards en Picardie.....	
<b>Abonnement à la revue " Picardie Nature "</b>	
4 n° par an .....50F.....	
<b>Abonnement à la revue " L'avocette "</b>	
1 volume soit 2 à 4 fascicules : 100F si adhésion à Picardie Nature..	
.....120F sans adhésion à Picardie Nature	
<b>Règlement total :</b>	

Chèque bancaire     CCP     Espèces     Autre : .....

*Règlement à l'ordre de Picardie Nature*

**Merci de retourner ce bulletin accompagné de votre règlement à :**

**Picardie Nature- BP 835 - 80008 AMIENS Cédex 1**

Souhaitez-vous un reçu fiscal (adhésions et dons uniquement):    oui     non



## Pétition au Parlement européen et au Gouvernement français

### *Pour une meilleure protection des oiseaux migrateurs, richesse naturelle internationale*



Sous la pression des instances françaises de la chasse, le Parlement français a adopté la loi du 3 juillet 1998 qui impose sur tout le territoire national une période de chasse aux oiseaux migrateurs beaucoup trop longue et incompatible avec les exigences biologiques des oiseaux.



Ces mêmes instances souhaitent modifier la directive européenne sur la conservation des oiseaux sauvages de 1979 qui interdit la chasse des oiseaux migrateurs pendant leur période de nidification et leur migration vers leur lieu de reproduction. Elles réclament la "liberté de chasser" entre juillet et février !

**C'est pourquoi France Nature Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, BirdLife International et leurs partenaires demandent :**

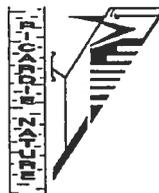
- au Parlement européen, vu les articles 8D et 138D du traité de l'Union, de ne pas modifier la Directive Oiseaux ;
- et au Gouvernement français d'abroger la loi du 3 juillet 1998 et d'interdire la chasse des espèces en mauvais état de conservation en Europe.

**Par ma signature, je soutiens cette pétition car les oiseaux migrateurs sont une richesse naturelle internationale qui n'appartient ni à un pays, ni à une catégorie d'utilisateurs, et qui mérite une protection accrue au niveau de l'Union européenne.**

Nom - Prénom	Adresse et Nationalité	profession	Signature	
				1
				2
				3
				4
				5
				6
				7
				8
				9
				10

Cette pétition est également présentée par :  
(tampon ou adresse de votre Association)

**PICARDIE  
NATURE**



Photocopiez et diffusez largement cette pétition autour de vous - merci.  
**A renvoyer à : Oiseaux Migrateurs/LPO - BP 263 - 17305 Rochefort cedex**



## LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

### EN BONNE JUSTICE

Le 17 mai 1995, les gardes nationaux la brigade de Compiègne découvraient un autour des palombes (*Accipiter gentilis*), capturé dans un piège à poteau à mâchoires. L'oiseau est pris par une patte, ce membre est fracturé et ne tient plus que par un lambeau de peau. Les gardes nationaux me l'ont confié mais il est mort dans les heures qui ont suivi son arrivée au Centre.

Le piège à poteau était placé sur le territoire de chasse de M. Jean-Pierre DUTOIT, Avocat, Administrateur de la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise. Ce dernier déclare que le piège à poteau a été placé par son garde, M. Serge FLEURY, «une personne de très grande qualité personnelle», et il ajoute «j'ai totalement confiance en lui».

Quant à M. Serge FLEURY, il déclare «il y a environ un mois, j'ai placé 3 pièges sur des poteaux, ces pièges sont totalement interdits, je ne l'ignore pas».

Les gardes nationaux ont donc dressé procès-verbal à M. Serge FLEURY pour atteinte illicite à une espèce animale non domestique, ce qui est

un délit justiciable du Tribunal correctionnel.

Le 28 août 1995, PICARDIE-NATURE déposait plainte contre X pour destruction d'oiseau appartenant à une espèce protégée.

Curieusement, ce dépôt de plainte n'était enregistré au Greffe du Tribunal correctionnel de Compiègne que le 14 septembre et était retourné à PICARDIE-NATURE le 4 octobre sans un mot d'explication. Par téléphone, j'apprenais que cette affaire avait été classée sans suite par le Procureur du Tribunal de Compiègne le 3 août !

Le 18 octobre 1995, j'ai donc écrit à nouveau à ce Procureur pour lui demander de faire application de la loi mais j'attends encore sa réponse. En même temps, j'informais le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (F.I.R), la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux (L.P.O) et le Rassemblement des Opposants à la Chasse (R.O.C) de cette affaire et leur demandais de déposer plainte à leur tour, ce qu'ils ont fait.

Le 7 décembre 1995, PICARDIE-

NATURE déposait plainte contre X pour destruction d'espèce protégée auprès de Mme le Doyen des Juges d'instruction du Tribunal correctionnel de Compiègne. Cette procédure, qui permet de passer outre à la décision du Procureur de la République n'est pas gratuite. Mme le Doyen a fixé à 5 000 F le montant de la consignation.

Bien qu'ayant versé cette somme le 3 avril 1996, il nous a fallu plusieurs relances pour apprendre enfin que cette affaire passerait devant le Tribunal correctionnel le 8 septembre 1998, soit **plus de 3 ans après les faits**. C'est Maître Hubert DELARUE qui défendra les intérêts de PICARDIE-NATURE et réclamera la somme de 2 000 F à titre de dommages-intérêts.

Dernière minute ...

Cette affaire est passée, comme prévu, le 8 septembre devant le Tribunal Correctionnel de Compiègne. Le Tribunal n'ayant accordé à Picardie-Nature que le franc symbolique de dommages-intérêts, nous faisons appel.

L'affaire viendra donc devant la Cour d'Appel d'Amiens.

JEAN-MARIE THIERY

### AVIS DE RECHERCHE

PICARDIE-NATURE recherche M. Valéry DELPIERRE, né le 27 juin 1964 à Boulogne-sur-Mer. Signe particulier : une profonde cicatrice à la joue gauche.

M. Delpierre a été condamné le 29 septembre 1993 par le Tribunal

correctionnel de Boulogne-sur-Mer à payer à PICARDIE-NATURE la somme de 10 710,20 francs pour la destruction d'un phoque en baie de la Slakke. Ce jugement a été confirmé le 25 octobre 1994 par la Cour d'appel de Douai et, depuis, M. Delpierre a disparu sans laisser d'adresse.

Je me suis adressé à un huissier de justice de Boulogne-sur-Mer, au

Juge d'application des peines de Douai, à M. le Commissaire de police de Boulogne-sur-Mer et à M. le Chef de Brigade de la gendarmerie de Boulogne-sur-Mer : aucun résultat.

Je remercie par avance toute personne qui aurait des renseignements susceptibles de nous aider à retrouver M. Valéry Delpierre.

## LE CERF ELAPHE (Cervus elaphus)



De la famille des cervidés, c'est le plus grand des mammifères de notre région avec une longueur de 1,70 à 2 mètres et une hauteur au garrot de 1,20 à 1,50 mètre. Le mâle pèse de 130 à 180 kg et la femelle de 90 à 120 kg. Ce sont des animaux de grande taille. Son pelage est brun roux l'été et gris brun l'hiver.

**Longévité dans la nature :** 20 ans maximum.

### Identité

Le mâle : le **Cerf** - La femelle : la **Biche**, avant deux ans la **Bichette** - la vieille biche non reproductrice : la **Bréhaigne**, bien souvent menant la harde - Le jeune mâle jusqu'à 6 mois : le **Faon** - de 6 à 14 mois : le **Hère**. Lorsque deux perches lui poussent, on l'appelle le **Daguet**. La **deuxième**, la **troisième**, la **quatrième** tête : **Dix cors** **jeunement**, **Dix cors**, **Vieux dix cors**, **Grand vieux dix cors** et, en fin de vie, avec des bois difformes : le **vieux cerf ravalant**.

(glands, faines, châtaignes, mûres, framboises), l'écorçage et les jeunes pousses des arbres (dégâts forestiers importants), sans oublier les «dégâts de gibier» sur les céréales, maïs, betteraves et pommes de terre des cultures agricoles, les fruits de nos vergers ainsi que les champignons.

En forêt, l'engrillagement par protection tubulaire (grillage ou plastique) est une bonne protection, mais onéreuse.

### Moeurs

Comme chez tous les cervidés, chaque année les bois tombent et repoussent. Dès la fin février, le vieux cerf «jette sa tête», les plus jeunes fin avril. La pousse commence 15 jours après et se termine en juillet/août. Dès l'âge de 6 mois, les «bosses» apparaissent chez le faon, puis à l'âge de 9 mois, ses premiers bois de quelques centimètres.

Le nombre de

ramure sur les arbustes pour se débarrasser du velours et aussi tester celle-ci. C'est la période des «frayoirs», «toucher aux bois» ou bien «frotter au bois».

Deux mois après le refait de sa tête, c'est le rut : «le brame». Sa nouvelle coiffe va être utile pour constituer son harem et le défendre. Nous pouvons entendre, à cette époque, le soir et la nuit, de longs beuglements... Frisson garanti... la première fois ! ...

La biche ne donne qu'un seul faon, en mai-juin.

Ces animaux vivent en compagnie de plusieurs dizaines de bêtes (instinct grégaire) nommée «la harde». Au-delà de 3 animaux pour 100 hectares (taux souhaité par les forestiers) le milieu forestier supporte difficilement leur présence

car les dégâts deviennent visibles et la forêt se régénère moins bien. Pour cela, l'O.N.F (Office National des Forêts) organise tous les deux ans un comptage nocturne. Celui-ci permet l'estimation du cheptel de la forêt et de déterminer les plans de chasse des deux années suivantes, pour le

bien-être de la forêt.

Les animaux se nourrissant vont au «gagnage». Ils dorment à «la reposée», place exempte de feuilles, de mousse et branchettes qu'ils grattent sur 1 à 1,20 mètre avant de s'y reposer.

Les crottes sont appelées «les



Le daguet



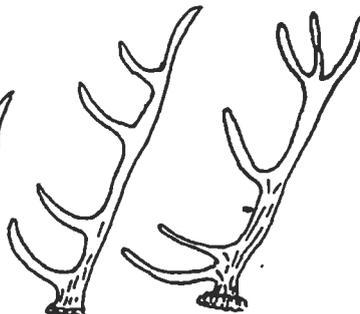
2ème tête



3ème tête



4ème tête



Dix cors

cors ne représente pas l'âge de l'animal, seule la dentition permet de le déterminer.

Pendant la repousse de leurs bois, les mâles s'isolent dans un endroit où ils peuvent se nourrir, boire et se souiller tranquillement. Ils se retirent dans «le fort». A cette époque, l'animal frotte sa nouvelle

### Habitat

Essentiellement forestier, la futaie. Les animaux y trouvent la tranquillité, le gîte et le couvert.

### Nourriture

Végétarienne : graminées forestières, feuilles, fruits de la forêt



fumées». Nous pouvons les remarquer collées, agglomérées, ou bien sous forme de bouses...

Les marques des animaux, les odeurs sont appelées «le sentiment». Les glandes pédieuses, quand l'animal marche, gratte le sol à la recherche de sa nourriture, pour sa reposée ou bien son humeur. Celle de l'oeil, «le larmier», quand il s'essuie après le bain ou le frotté sur les arbres. Ce sentiment déposé indique aux congénères la présence d'un autre groupe. Ces groupes se composent de biches et de jeunes et de quelques mâles de même âge. Le vieu cerf, lui, vit plutôt d'une façon

souillard... ou le sied. Il favorise la «thermorégulation». Les grands animaux n'ont pas la faculté de suer comme nous. Pour se refroidir après un effort, il éprouve le besoin de se baigner, de prendre un bain de boue. C'est une nécessité : évacuer le surplus de chaleur par le bain rafraîchissant, la thermorégulation. Cette activité permet aussi à l'animal d'éliminer ses parasites, ses poils morts, de maintenir les autres en bonne santé ainsi que sa peau, grâce aux minéraux, oligo-éléments ainsi qu'aux substances organiques contenues dans le bain. Une simple ornière sur une allée forestière est souvent utilisée comme souillard temporaire. La forme de l'animal, ses traces et

quelques poils nous indiquent son utilisation récente. Il se frotte aussi sur le tronc des arbres situés à proximité des souillards.

#### La prédation

Les chiens (*canis familiaris*) errants pour l'essentiel envers les très jeunes faons, ainsi que le renard roux (*Vulpes vulpes*), le sanglier (*Sus scrofa*) et, occasionnellement, le blaireau (*Meles meles*).

#### La chasse

Le plan de chasse permet une gestion des populations en respectant le nombre des animaux et la pyramide des âges, de manière à conserver un équilibre entre le nombre des animaux et la gestion du milieu forestier.

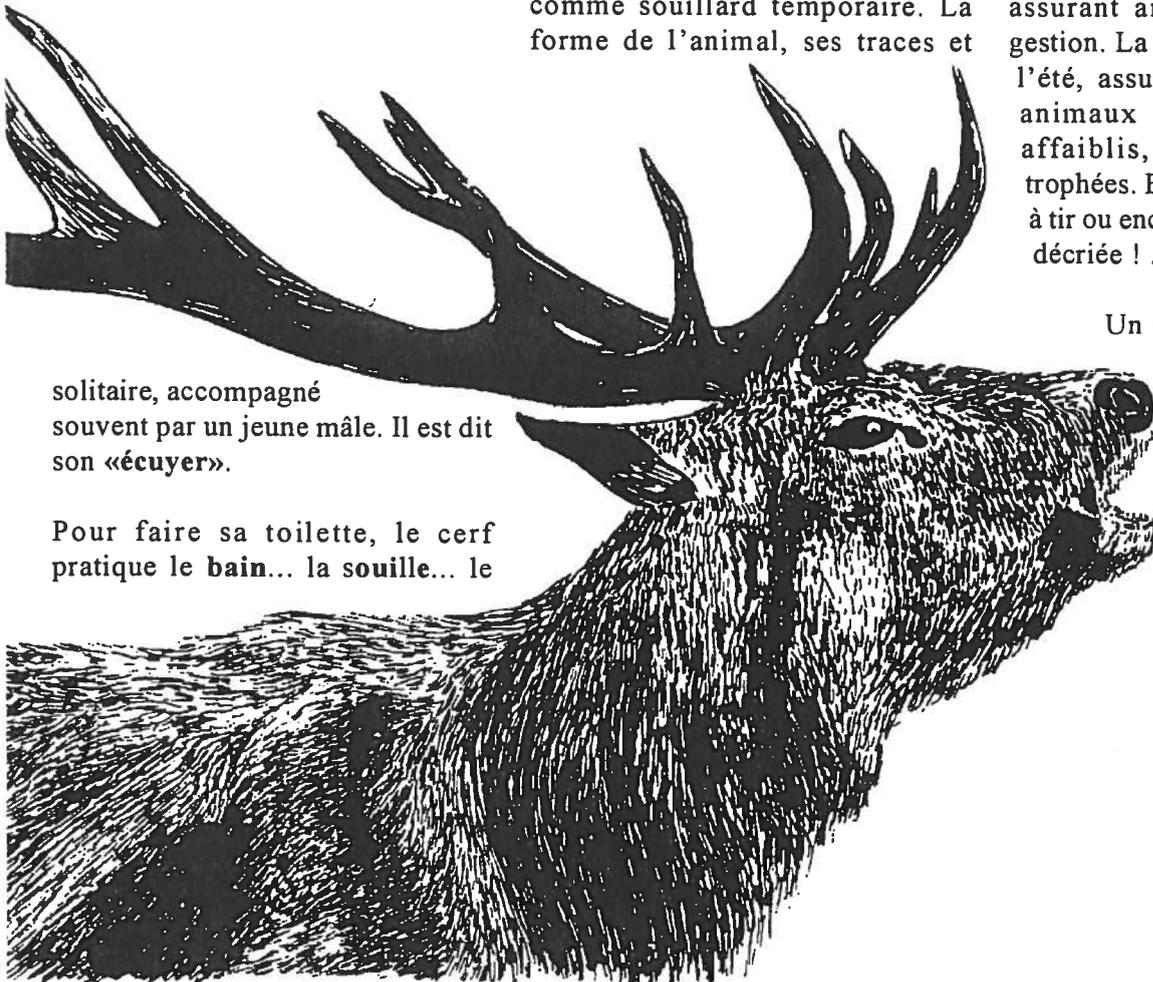
Le plan de chasse s'effectue par l'intermédiaire des «bracelets», assurant ainsi le contrôle de la gestion. La chasse, à l'approche de l'été, assure le prélèvement des animaux blessés, malades ou affaiblis, ou bien de beaux trophées. Elle s'effectue en battue, à tir ou encore à courre, chasse tant décriée ! ... La tradition ?

solitaire, accompagné souvent par un jeune mâle. Il est dit son «écuyer».

Pour faire sa toilette, le cerf pratique le bain... la souille... le

Un autre gros problème est constaté et souvent relaté dans la presse quotidienne : les accidents de la route avec ces grands animaux. Ils sont souvent mortels pour eux et quelquefois pour l'homme malgré la signalisation et le respect de la vitesse. La fatalité !

YVES LECOMTE



## PETITS MOMENTS DE BONHEUR

Voilà déjà bientôt trois ans que j'étudie à l'Université des Sciences et Technologies de Lille, située à l'est de Villeneuve-d'Ascq, dans ma discipline favorite «les sciences naturelles» et je n'aurais jamais cru que l'on pouvait admirer autant d'oiseaux dans une cité urbaine comme celle-ci.

En effet, j'ai très vite remarqué lors de mes sorties les week-ends où je ne rentrais pas dans l'Oise, que les nombreux jardins de l'université aux multiples pins, cèdres, aulnes, saules et autres feuillus... hébergeaient une variété assez inhabituelle de passereaux, voire même parfois des rapaces peu abondants en plaines et forêts...

Ainsi, il n'est pas rare, surtout à cette époque, de voir la mésange bleue ou sa cousine la charbonnière sautiller de branche en brindille d'aulnes et se suspendre de temps à autre, la tête en bas, pour picorer un bourgeon à l'aisselle d'un rameau. Elles sont parfois imitées par l'élégante mésange à longue queue qui se joint à elles, souvent accompagnée de quelques congénères.

Il arrive aussi que, les observant quelques minutes, l'une d'elle se laisse glisser depuis les hauteurs des frondaisons jusqu'à un mètre devant moi longeant les ramures tombantes de saules.

Souvent, surtout en ce mois de mai ensoleillé, on voit les couples de pies bavardes nouvellement formés se chamailler avec les geais des chênes qui les narguent de leurs couleurs très resplendissantes et pénètrent à l'intérieur de bosquets inclus dans les limites du territoire des pies.

Le long des voies de circulation qui contournent les bâtiments et la bibliothèque universitaire, il est assez courant de voir des pigeons ramiers, secondés par une légion de moineaux domestiques et d'étourneaux sansonnets, picorer au sol les miettes et autres détritiques laissés par les étudiants peu conciliants...

Là-bas, un peu plus loin, une femelle de merle s'active à recueillir des aiguilles, de la mousse et autres matériaux de construction de nid, abritée par la futaie de cèdres bleus et sapins douglas.

On entend parfois à l'autre bout de la cité scientifique, le sifflement strident et bref mais répété d'un pic épeiche qu'il m'avait été permis d'observer, perché sur un cerisier près de l'infirmerie...

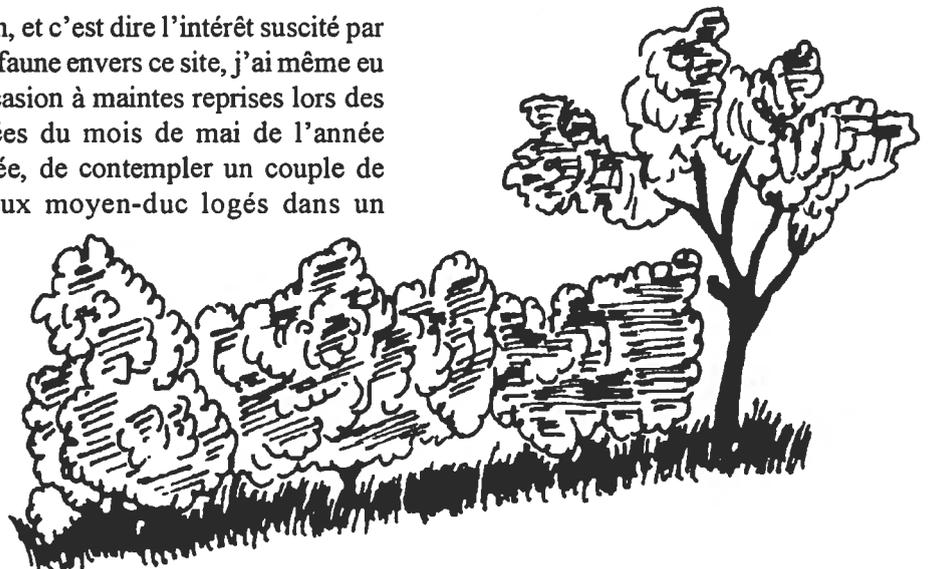
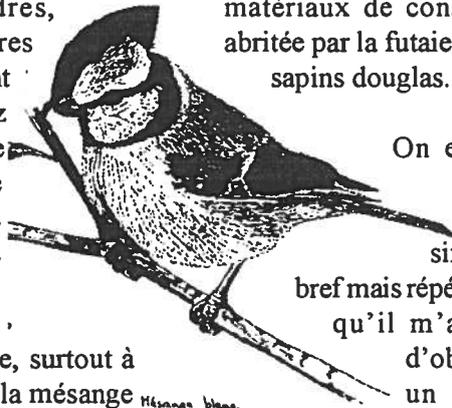
C'est d'ailleurs à ce même endroit qu'il m'arrive de voir un et parfois deux faucons crécerelles venus probablement des champs environnants à moins que ce ne soient ceux qui nidifiaient au sommet du bâtiment administratif de Lille.

Enfin, et c'est dire l'intérêt suscité par l'avifaune envers ce site, j'ai même eu l'occasion à maintes reprises lors des soirées du mois de mai de l'année passée, de contempler un couple de hiboux moyen-duc logés dans un

superbe bouquet de pins et feuilles autour de l'infirmerie. J'ai pu ainsi m'en approcher assez près et les voir me regarder tout en vaquant à leurs occupations. Ainsi, il m'arrive régulièrement d'observer le pouillot véloce chantant depuis les hauteurs, l'accenteur mouchet et même la mésange noire, ainsi que les grives, musicienne et mauvis, mouettes rieuses et goélands argentés venant des dortoirs d'Anvers. Sans oublier quelques raretés tel qu'un merle partiellement albinos ou le roitelet huppé...

Même si mes études m'obligeaient à changer de faculté et à quitter le département du Nord, je garderais, pendant de nombreuses années encore, le souvenir d'un superbe petit coin de nature où il faisait bon se promener et se reposer, tout en s'enrichissant de tous ces petits instants de vie, tellement insignifiants pour la plupart des gens, mais tellement importants pour ceux qui ont, au fond d'eux, cette envie de liberté et d'authenticité.

GIOVANNI PHILIPPE



## LA FORET D'ORLEANS, HOTE DU BALBUZARD PECHEUR

Me voici reparti pour la deuxième année consécutive dans le département du Loiret (45) apporter ma participation à la surveillance estivale des quelques couples nicheurs de Balbuzards pêcheurs ou Aigles fluviales, installés maintenant depuis plus de 13 ans dans ce que l'on pourrait appeler la plus grande forêt de France... Je veux parler de la forêt d'Orléans.

Constituée de trois massifs principaux, celui d'Orléans, d'Ingrannes et de Lorris (le plus grand), cette forêt de 34 500 ha accueille en effet la seule population nicheuse, avec cinq couples, dans le massif de Lorris, habituellement un sixième dans celui d'Ingrannes où je me trouve actuellement. Le troisième massif, traversé par un réseau autoroutier

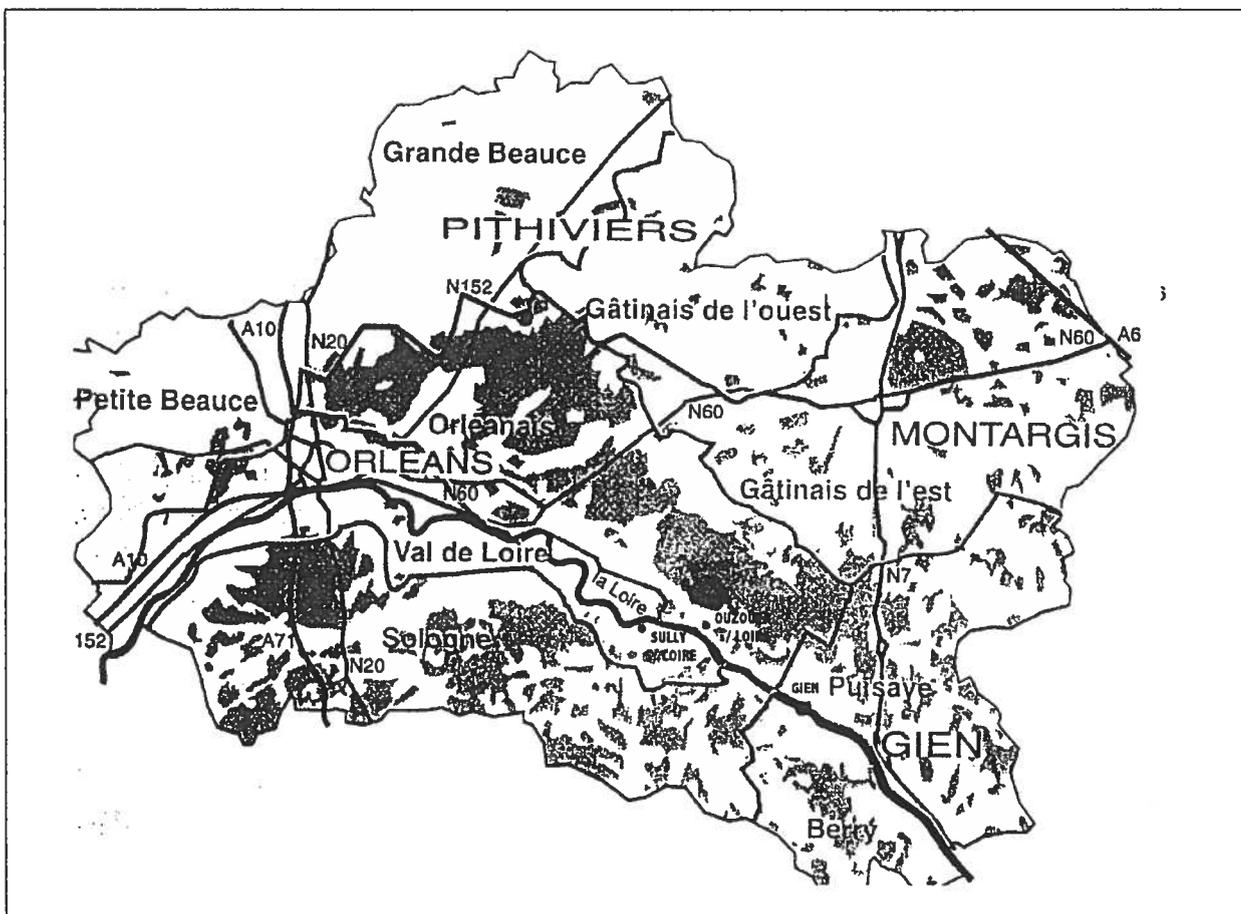
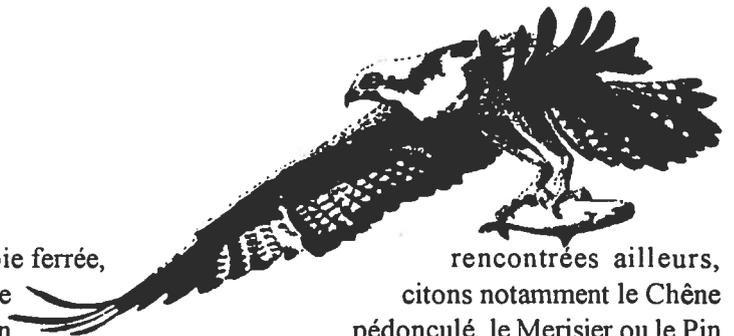
intense et une voie ferrée, soumis à une fréquentation régulière de la plupart des citadins orléanais, n'abrite guère que des espèces animales et végétales couramment rencontrées ailleurs. Enfin, un couple ayant davantage la fibre aristocratique, s'est réfugié dans la forêt de Chambord, en Sologne, à quelques kilomètres du célèbre château royal.

Très riche en essences végétales ligneuses et herbacées, cette forêt forme une mosaïque de parcelles où alternent feuillus, pinèdes et friches forestières propices à l'installation de nombreuses espèces animales.

Parmi les essences végétales arborescentes régulièrement

rencontrées ailleurs, citons notamment le Chêne pédonculé, le Merisier ou le Pin sylvestre (si précieux pour le Balbuzard qui utilise cet arbre comme support de son aire) mais également, bien que moins fréquent il est vrai, le Bouleau pubescent, le Hêtre commun...

Outre le Balbuzard pêcheur dont la présence témoigne de la tranquillité, de la bonne gestion mais aussi de la richesse de ces lieux, il n'est pas inhabituel de tomber sur quelques raretés de chez nous, citons entre autres le Pic noir, la Mésange huppée, la Bondrée apivore, avec un peu plus de chance un Aigle botté, un Circaète Jean le Blanc, une Huppe fasciée, et avec beaucoup plus de chance, la Fauvette pitchou, une bande de Pinsons du nord



en hiver, un couple de Pies grièches écorcheurs ou encore une Alouette lulu.

Parfois, au détour d'un chemin, on peut observer la démarche légère et filante d'un renard roux ou le passage furtif d'une chevrette accompagnée de son petit et, plus rarement, d'une biche avec son faon trotinant innocemment derrière elle. En fait, le seul grand rapace qui semble manquer à ce superbe tableau me paraît être le Hibou Grand-duc dont la nouvelle de sa présence dans ce site pourrait peut-être nous arriver d'ici quelques années de par son extension actuelle dans notre pays. Quant à son cousin de plus petite taille, le Moyen-Duc, il arrive de l'entendre lancer son cri au coeur de la forêt en fin de soirée, avant que les Engoulevents ne décident d'ouvrir le bal des nocturnes de leurs applaudissements saccadés en tournoyant autour de vous.

Cet oiseau m'a permis de confirmer la présence chez les représentants ailés d'une organe interne, situé dans l'encéphale, jouant le rôle d'horloge organique. A mon grand étonnement, j'ai pu constater que le premier chant d'Engoulevent était lancé à exactement 22 h 12 chaque soir. Certains animaux un peu plus discrets se font entendre plus qu'ils ne se font voir, notamment à la manière de la Tourterelle des bois, de la Chouette hulotte ou du Torcol fourmilier.

Enfin, pour en terminer avec cette description sommaire (tant il y aurait encore à dire !), parlons de la flore qui n'est pas non plus déplaisante.

Les friches ont bien sûr permis à la Bruyère d'envahir confortablement toutes les étendues déforestées, accompagnée de la Fougère qui permet de maintenir un sol toujours humide, propice à quelques batraciens, chanteurs de nuit... Le long des chemins, on peut admirer les fleurs d'Oeillet Armeria, de la Cardamine des prés, des Centaurées Noire et Jacée, du Cirse des marais, parfois de la Jasione Laevis ou encore la magnifique parure de la Digitale pourpre ou de la Molène à grandes fleurs, sans parler des parcelles envahies par la Mauve musquée, l'Euphrase commune ou l'Aigremoine Eupatoire.

Revenons enfin, il n'est pas trop tard, sur ce Balbuzard pêcheur qui se reproduit plus à l'heure actuelle en France continentale qu'en région Centre. Alors que l'année précédente j'avais pour tâche de suivre l'évolution des jeunes aux nids des trois couples



cantonnés dans le massif de Lorris, ma mission consiste cette fois à rechercher dans le massif d'Ingrannes des traces de prédation du couple de Balbuzards



pêcheurs qui n'a même pas voulu nicher sur l'aire artificielle, spécialement confectionnée à son intention. En fait, depuis des années déjà ce couple subit un échec lors de l'incubation des oeufs qui soit finissent par tomber au sol, soit n'éclosent jamais ou pour d'autres raisons encore...

Lors d'une visite à l'observatoire de l'étang du Ravoir, qui était l'un de mes sites de surveillance de l'an passé, il m'a été permis de faire la connaissance de Rolph Wahl, spécialiste suédois des rapaces, qui étudie pour son compte personnel et celui du FIR le Balbuzard pêcheur en forêt d'Orléans, avec l'aide d'une équipe restreinte

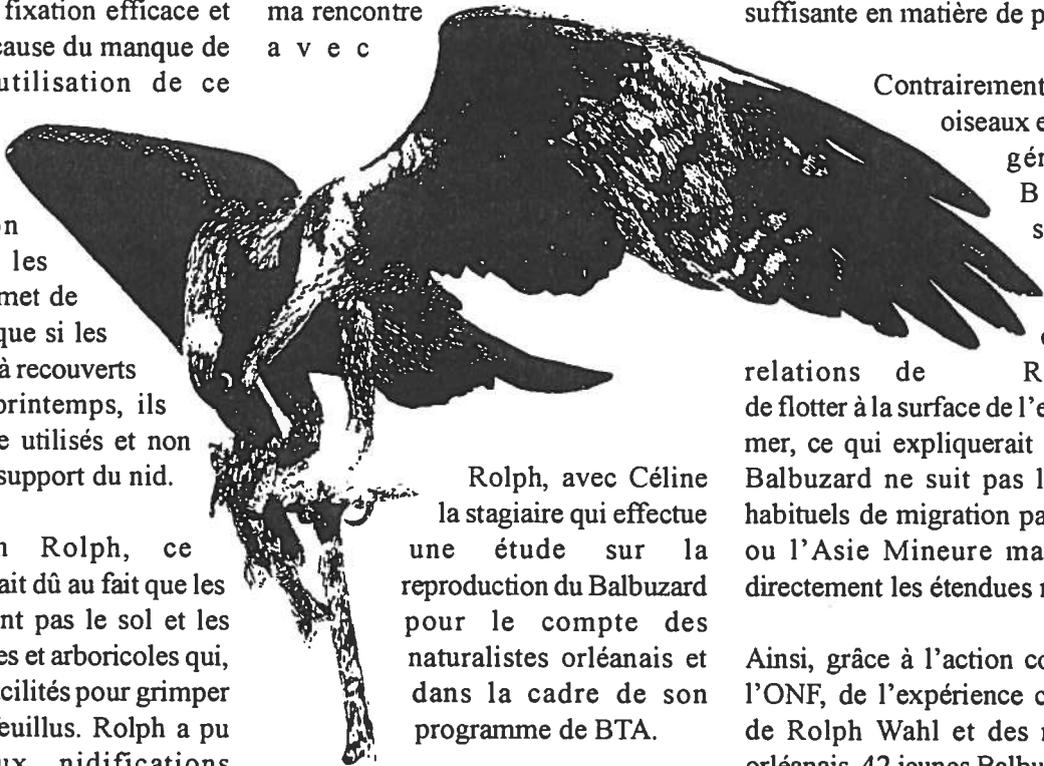
de quatre personnes bénévoles. Celui-ci m'a expliqué quelques points très intéressants. Chez le Balbuzard, les couples expérimentés dont les pontes

réussissent continuent à nicher sur la même aire (artificielle ou non) même si l'arbre vieillit et que le sous-bois au pied de cet arbre support finit par recouvrir le sol et diminue fortement la visibilité sous le nid. En effet, selon lui, le choix des arbres supports pour la nidification, feuillus ou résineux, serait lié à l'époque de l'arrivée des couples sur le site lors de la migration pré-nuptiale. En fait, lorsque les oiseaux arrivent avec les beaux jours de printemps, les bourgeons des feuillus (notamment le chêne et le hêtre) ne sont pas encore éclos et ne permettent pas la fixation efficace et durable du nid à cause du manque de branchages. L'utilisation de ce feuillage, arrivé à maturité tout au long de la saison de reproduction pour consolider les bords du nid, permet de soutenir la thèse que si les feuillus étaient déjà recouverts de feuillage au printemps, ils seraient davantage utilisés et non délaissés comme support du nid.

Toujours selon Rolph, ce comportement serait dû au fait que les individus ne voient pas le sol et les prédateurs terrestres et arboricoles qui, eux, ont plus de facilités pour grimper sur le tronc des feuillus. Rolph a pu dénombrer deux nidifications effectives de Circaète Jean le Blanc et 20 à 30 nichées d'Aigle Botté dans les deux massifs principaux et tous, y compris les six couples de Balbuzards pêcheurs, ont installé leurs nids sur un vieux pin sylvestre. Malheureusement, les vieux pins dont les branches terminales avaient une configuration lâche et tombante permettant de recevoir les nids sont devenus rares car ils ont été coupés par l'ONF car peu esthétiques. C'est pourquoi il a fallu édifier des aires artificielles qui ont rapidement été adoptées par la plupart

des couples nicheurs. Grâce à son équipe, Rolph a pu dénombrer environ 10 à 15 nids de Balbuzards comportant des petits, notamment dans le Loir-et-Cher, en Sologne où une autre colonie semble se former. Il espère pouvoir en découvrir d'autres dans le Cher, l'Allier grâce à une seconde équipe plus importante de 20 personnes. Les jeunes Aigles bottés devraient quitter les nids vers la fin du mois de juillet tandis que les jeunes Balbuzards ont déjà commencé à effectuer leurs premiers vols. C'est ce que j'ai pu constater le matin même de ma rencontre

a v e c



Rolph, avec Céline la stagiaire qui effectue une étude sur la reproduction du Balbuzard pour le compte des naturalistes orléanais et dans la cadre de son programme de BTA.

Nous avons pu vérifier l'envol de deux des trois petits du couple situé au lieu-dit «Six poteaux», d'un des deux petits du site «le bout du monde», des trois petits du site de l'étang de Courcambon. Nous n'avons, par contre, vu aucun petit des couples situés à l'étang du Ravoir et à Joinville. Ceci le 6 juillet 1998. Comme pour de nombreux oiseaux, après l'envol, les parents continuent de nourrir les petits aux nids en apportant le poisson ( le Balbuzard étant piscivore à 100 % (mais se nourrissant occasionnellement de batraciens,

tortues, ... lors de sa migration vers ses quartiers d'hiver) qu'ils déposent directement dans le nid.

Le plus rapide et le plus développé des jeunes atteint le nid le premier et s'empare de la nourriture de sorte qu'il grandit plus rapidement et accompagne plus longtemps les parents lors des séances de pêche. De ce fait, après l'émancipation, le dernier petit de la nichée finit souvent par dépérir lentement au cours de la migration post-nuptiale et tout au long de l'hivernage, faute d'expérience suffisante en matière de pêche.

Contrairement aux autres oiseaux et rapaces en général, le Balbuzard serait capable, selon certaines

relations de Rolph Wahl, de flotter à la surface de l'eau en pleine mer, ce qui expliquerait pourquoi le Balbuzard ne suit pas les couloirs habituels de migration par l'Espagne ou l'Asie Mineure mais traverse directement les étendues marines.

Ainsi, grâce à l'action conjuguée de l'ONF, de l'expérience considérable de Rolph Wahl et des naturalistes orléanais, 42 jeunes Balbuzards ont pu prendre leur envol depuis 1985, date de la première installation et de la première ponte réussie de Balbuzard à l'étang du Ravoir. Ce couple qui semble être resté fidèle au site a, à lui seul, produit 27 jeunes depuis cette époque. Actuellement, en plus des cinq présents sur le massif de Lorris, il y aurait 25 sub-adultes qui erreraient dans la région et notamment sur la forêt d'Orléans.

Il arrive que certains mâles reproducteurs non appariés viennent se quereller avec les individus adultes des

différents couples installés, pour pouvoir prendre possession du nid, déposséder le père des petits et continuer à élever la nichée du couple précédent mais avec la même femelle, mère des petits.

A l'instar des hommes, les mâles Balbuzards semblent avoir un réel besoin de paterner. D'autrefois, certains mâles non accouplés au printemps construisent des nids de frustration et essaient d'attirer les femelles des autres couples pour venir y nidifier. Rolph pense que ce serait les cas d'un sub-adulte mâle qui vient régulièrement se quereller avec les individus adultes de l'étang de Courcambon, des 6 poteaux et de Ravoir, effectuant ainsi une trajectoire triangulaire.

Les années d'études faites sur le terrain expliquent à quel point Rolph Wahl connaît les Balbuzards. Il m'a appris qu'il était capable, grâce à des signes précis dans le comportement et la façon d'agir des parents (en calculant au jour près) quand avaient lieu la ponte, l'éclosion et le départ du nid des petits vers le 53<sup>e</sup> jour environ. Chez le Balbuzard, l'éclosion du premier au dernier oeuf dure environ une semaine.

Les jeunes couples pondent généralement deux oeufs tandis que les plus expérimentés et ceux cantonnés sur un site sûr depuis quelques années en pondent trois, comme c'est le cas à l'étang du Ravoir. Lorsque les couples constitués d'individus jeunes et non expérimentés ne parviennent pas à mener à terme la ponte, voire l'élevage des jeunes, il arrive qu'il y ait séparation des deux individus qui, parfois, reforment un nouveau couple avec un autre individu et nidifient un peu plus loin. Lorsque la reproduction n'a pas marché, les couples constituent généralement une aire dite de

frustration un peu plus loin où ils peuvent venir nicher les années suivantes avec succès (c'est le cas peut être du couple de l'étang des Aulnes dont j'essaie de découvrir des traces de reproduction). Rolph arrive également à évaluer le nombre d'oeufs pondus car il a remarqué que quand la ponte était importante (3 oeufs), la femelle, lors de l'incubation, tourne sur elle-même sur un quart de cercle à peine, toutes les dix minutes, pour pouvoir ainsi tous les réchauffer.

Chaque année les jeunes sont bagués en juin par Rolph qui a son titre de bagueur homologué. Cette année encore, la plupart des nichées ont reçu la visite d'une équipe spécialement choisie par Rolph et qui, après avoir réussi à monter au sommet des pins - non sans risques - a posé les bagues confectionnées par le bagueur lui-même. L'ensemble des jeunes a été bagué à la mi-juin, ceux de l'étang du Ravoir une semaine avant mon arrivée.

Les deux petits de Joinville, trop jeunes, n'ont pu l'être jusqu'à présent. La pose d'une balise Argos sur un jeune de l'année précédente a permis de mettre en évidence les flux migratoires post-nuptiaux qui affectent essentiellement les jeunes immatures. Elle a montré des déplacements vers la Hongrie, la Roumanie et enfin un retour en Allemagne de l'Est d'où est originaire la colonie de la forêt d'Orléans.

Par ailleurs, l'ONF envisage pour l'année prochaine la pose d'une télécaméra miniature sur un pin près du nid de l'étang du Ravoir. Le relais image se ferait par l'intermédiaire d'une télévision installée dans une maison forestière. Mais cela demande un financement de 300 000 francs et la recherche d'un éventuel sponsor s'impose !

C'est en décrivant les activités de Picardie-Nature concernant les opérations de sauvetage des nichées de busards cendrés et les moyens de communication sur le terrain, par la C.B. notamment, que Rolph m'a dit que le téléphone portable et la C.B ne fonctionnaient pas correctement en forêt, les arbres déformant les ondes.

Je finirai enfin cette longue description en parlant des aires artificielles de balbuzard qui ont été installées un peu partout en France pour inciter et aider le grand oiseau noir et blanc à se reproduire de nouveau dans les régions. Malheureusement, ces aires n'ont jamais reçu la visite de Balbuzard ou autre rapace. Rolph m'expliqua que souvent aucune des conditions indispensables à la pérennité de l'espèce n'étaient réunies autour de ces installations. Il faut en effet faire le point tant au niveau de la mentalité de la population locale, des chasseurs, des pêcheurs, qu'au niveau de l'endroit où se trouve le nid, la configuration du relief, les possibilités de pêche pour l'oiseau, la tranquillité des lieux, ... Rolph devait d'ailleurs partir en Bretagne courant juillet 98 pour apporter ses conseils à la pose d'aires artificielles.

En fait, comme bien souvent pour la plupart des grands rapaces, le retour du Balbuzard au coeur de la France, incarne véritablement la notion de nature sauvage et de liberté retrouvée.... d'autant plus quand on sait combien il a subi de misères et a été massacré au début du siècle. Ce symbole est encore plus marquant dans le cas d'une espèce qui a su recoloniser d'anciens sites occupés de manière spontanée, sans intervention humaine.

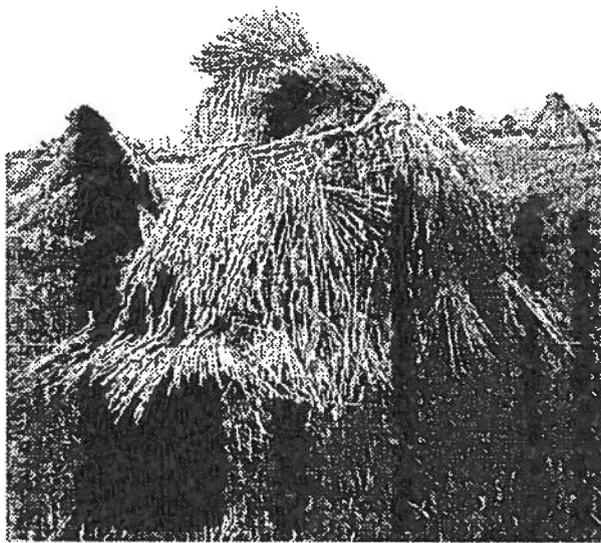
Souhaitons leur bonne chance !

GIOVANNI PHILIPPE.

## CONVERSION A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ? C'EST POSSIBLE !

Quand vous rencontrez un agriculteur et lui parlez biologique, il lève les bras au ciel ou sourit d'un air narquois. Vous avez un grand tort. Vous n'êtes pas agriculteur et ne connaissez pas ses problèmes. S'il ne met pas de produits, il ne récoltera rien. Tenez, l'année dernière, il a fait un passage en moins. Il a récolté 70 quintaux en moins ! Il n'y a pas de secret!... et pourtant !...

Et pourtant, ils sont de plus en plus nombreux (je sais, c'est relatif) ceux qui passent au biologique. Car il y a une forte demande en France et nous sommes obligés d'importer car la production bio ne représente plus que 7 % de la production bio européenne. Les importations ont été multipliées par 20 en trois ans.



Le gouvernement a adopté un plan de relance. Une augmentation significative des aides a été votée. Deux mille exploitations pourront ainsi être converties par an au lieu de 600 actuellement.

*Les aides* : pendant deux ans pour

les cultures annuelles (céréales) et les prairies permanentes, et trois ans pour les cultures pérennes (qui durent plusieurs années, comme les fruits). Ce soutien permet, pendant la phase de transition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique, de compenser le manque à gagner. En effet, pendant cette période, le producteur met en oeuvre des pratiques de production rigoureusement conformes aux règles de productions biologiques sans pour autant bénéficier de l'appellation bio et de la plus-value «AB».

Mais après, même si l'agriculture biologique demande de la conviction et du métier, on peut en vivre, et beaucoup en vivent très bien.

GÉRARD BAUDRY

Quand vous voyez écrit BIO, ce n'est pas forcément du bio. Car le mot bio est un mot commun qui ne peut être monopolisé par un fabricant ou une façon de fabriquer. Lisez attentivement : doit paraître le logo AB qui veut dire «issu de l'agriculture biologique». Il y a des mots tant utilisés qu'ils ont parfois perdu une partie de leur sens : aimer, nature, vert ...

### DIFFERENCE DE PRIX ?

Evidemment, mais ce ne sont pas du tout les mêmes produits ! Prenons le fromage blanc « —> Technique traditionnelle bio : faire cailler pendant 24 à 36 h, à

20°C du lait additionné de ferments lactiques et de présure. Le caillé obtenu est ensuite égoutté en toiles ou en sacs Nylon pendant 6 à 10 h avant la mise en pots. Il faut 3 litres de lait pour obtenir 1 kg de fromage frais.

—> Fromage frais industriel non bio : il est possible de faire des produits gustativement corrects et proches dans la texture, soit par centrifugation des caillés à prise rapide, soit en technique continue par ultrafiltration. La matière séparée est ensuite soumise à diverses opérations pour obtenir la consistance, l'humidité et la viscosité recherchées. On ajoute pectine,

émulsifiants, enzymes, texturants, algues, gélatine ... Il faut un litre et demi de lait pour faire un kilo de fromage frais» (R. Durr. Alsace Nature, Infos, n° 32).

Vous voyez, ce ne sont pas les mêmes produits qui sont faits avec des laits eux aussi différents !



## DEMAIN, L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

Derrière ce titre, nous ne mettons pas une quelconque incantation éthérée mais un réel espoir né de frémissements actuellement perceptibles dans le monde agricole.

Par exemple, la Bergerie Nationale de Rambouillet, site pilote de l'enseignement agricole et zootechnique, modifie radicalement cette année les enseignements qu'elle dispense (Le Monde 4.9.98). Les termes employés par son directeur sont sans équivoque : « nous changeons d'époque... notre enseignement de nature productiviste était dans un cul de sac... ». Les nouveaux credo de cette école : le développement durable, l'éducation à l'environnement, la prise en compte des espaces agricoles ... La formation en ce sens des décideurs (élus de

collectivités, fonctionnaires territoriaux, agents de développement ...) est maintenant la priorité. Pour donner l'exemple, l'exploitation agricole qu'est aussi la Bergerie Nationale de Rambouillet a fait le choix d'une conversion totale à l'agriculture biologique.

Second indice. De plus en plus souvent, à la lecture ou l'audition d'éleveurs touchés directement par la « vache folle » (l'encéphalite spongiforme bovine), l'idée d'une conversion au « bio » est émise. Ces productivistes d'hier, traumatisés par la perte de leur troupeau, réalisent que la spirale dans laquelle ils étaient engagés a touché ses limites et qu'il faut en corriger les excès.

C'est dans ce contexte que Picardie-

Nature, invité par la Direction Départementale de l'Agriculture de la Somme, participera à des réunions de réflexions pour la mise en place des C.T.E (Contrats Territoriaux d'Exploitation) voulus par la nouvelle loi d'orientation agricole dont la discussion est à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. Dans ces C.T.E, la nécessité de gestion du territoire, de l'intégration des préoccupations environnementales, de la protection du patrimoine naturel, ... est inscrite.

Espoirs vains, discours de façade ou réelles inflexions, voire révolutions, l'avenir nous le dira et notre Association sera vigilante ainsi que chaque citoyen devrait l'être.

XAVIER COMMECY

## LES TIQUES

28 août 1998 : j'ai trouvé un moineau mâle mort avec deux grosses tiques au cou.

29 août 1998 : j'ai trouvé un moineau femelle mort avec une grosse tique au cou.

Tous ceux qui ont un chien connaissent les tiques et le danger qu'elles représentent. Les trouver sur des oiseaux est assez rare pour le signaler.

Ce petit acarien, long d'un millimètre, se trouvant dans les herbes, se laisse tomber sur un animal qui passe, s'agrippe et suce son sang. Seul le corps de la femelle est extensible : jusqu'à 220 fois en poids ! Elle devient grosse, et grise, puis se laisse tomber pour pondre par terre. Les larves montent sur les arbustes ou les arbres et attendent un

hôte de passage pour lui sucer le sang. Puis elles se laissent tomber à terre et deviennent des nymphes. Celles-ci recherchent à leur tour un hôte et ce n'est qu'après une autre mue qu'on la retrouve adulte. Ce

cycle dure entre 178 et 274 jours.

Le danger réside dans le risque du transport de maladies virales, telles que la brucellose ou l'encéphalite dont les suites peuvent être redoutables.

Certaines espèces de tiques se développent sur deux hôtes et non trois, ou entièrement sur un seul. Elles parasitent souvent les mammifères, parfois les oiseaux, les reptiles et les amphibiens.

Il existe plusieurs milliers d'espèces : des noires, des vertes, des rouges. Mais en France, la plus répandue est *IXODES RICINUS* (ou tique du mouton).



GÉRARD BAUDRY